



HAL
open science

Le mobilier de la fouille de l'épave romaine Arles-Rhône 7.

Luc Long, Guillaume Duperron

► **To cite this version:**

Luc Long, Guillaume Duperron. Le mobilier de la fouille de l'épave romaine Arles-Rhône 7.: Un navire fluvio-maritime du IIIe siècle de notre ère. SFECAG, Actes du Congrès d'Arles, SFECAG, pp.37-56, 2011. halshs-00748629

HAL Id: halshs-00748629

<https://shs.hal.science/halshs-00748629>

Submitted on 28 Oct 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Luc LONG¹
Guillaume DUPERRON²

LE MOBILIER DE LA FOUILLE DE L'ÉPAVE ROMAINE ARLES-RHÔNE 7. Un navire fluvio-maritime du III^e siècle de notre ère

I. INTRODUCTION

Inaugurées par l'un de nous en 1989, les fouilles du Rhône ont permis de recenser à ce jour une quinzaine d'épaves antiques qui présentent toutes des caractéristiques intéressantes et mettent en relief la grande variété et la richesse de l'espace nautique d'Arles (Long 1994, 2008, 2010). Les sources épigraphiques et la documentation archéologique confirment désormais l'existence de différentes corporations de bateliers et de naviculaires qui intervenaient, avec les navires appropriés, dans cette vaste zone de rupture de charge entre le grand commerce maritime et la navigation fluviale. Parmi ces vestiges de navires, l'épave *Arles-Rhône 7* tient une place à part. Elle a été découverte en 2007 en rive droite du Rhône, entre les deux ponts de la ville, par 5 à 7 m de fond, devant la Gare maritime. Elle se situe à proximité de la berge, en oblique par rapport à la rive, à environ 20 m du bord. Elle est en plein cœur du dépotoir à caractère urbain et portuaire concentré dans les zones 5 et 6 (secteurs 2 et 3), où fut recensé un ensemble de statues et d'éléments d'architecture (Long, Picard 2009). C'est à quelques mètres de cette épave que furent notamment découverts le portrait de César et la statue de Neptune (Fig. 1). L'extrémité amont du navire, incomplète et mal conservée, est dégagée du sédiment par le courant. Explorée en 2007 avec Alexandra Barbot et Assia Véléva (2ASM), elle renferme dans cette zone haute, assez peu ensablée, un mobilier relativement rare et hétérogène. Sur cette extrémité, l'épave est légèrement superposée à un navire plus ancien, l'épave *Arles-Rhône 8*, datée par radiocarbone, avec 95 % de probabilité, entre 47 av. et 64 apr. J.-C. (Laboratoire de Poznan, Pologne). Les carottages effectués par Claude Vella (Cérège) sous ces deux épaves contigües indiquent un environnement et des conditions hydrauliques très différentes de celles de l'épave voisine *Arles-Rhône 3* (zone 3), malgré la faible distance qui les sépare, de l'ordre de 75 m. Les sables dans ce secteur (zones 5 et 6) dominent nettement et

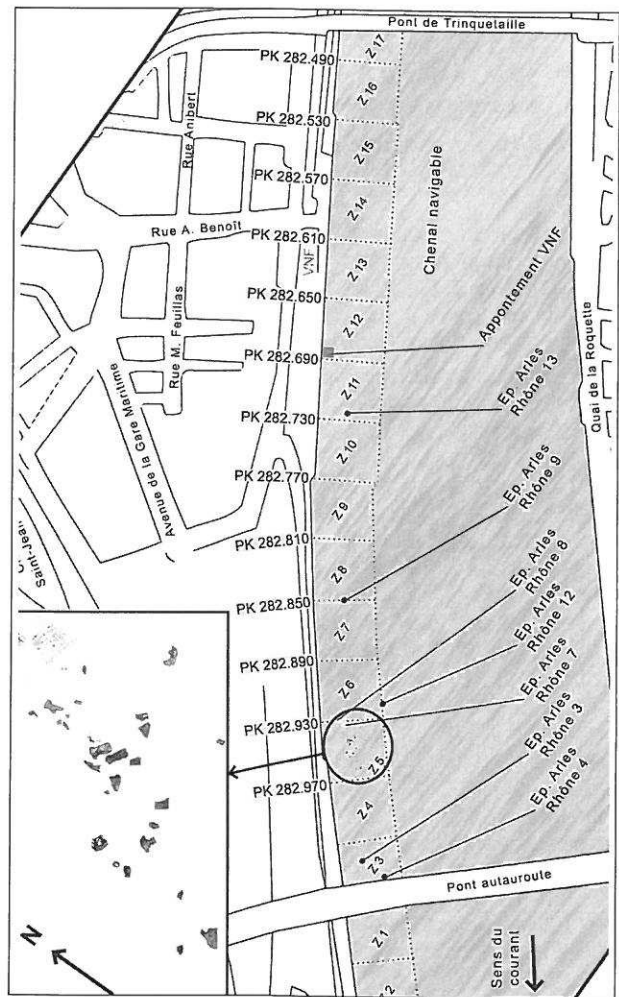


Figure 1 - Localisation du site (dao C. Chary - 2ASM).

1 Directeur de fouille, Drassm. Chercheur associé au Cnrs/UMR 5140, équipe TP2C (étude du site).

2 Doctorant contractuel à l'Université Paul Valéry Montpellier III – Cnrs/UMR 5140 équipe TP2C (étude du mobilier archéologique).

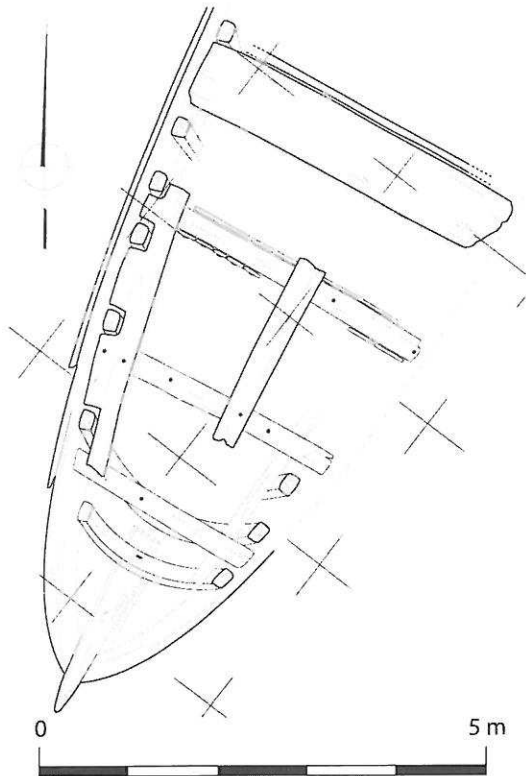


Figure 2 - Relevé de l'extrémité avale de l'épave *Arles-Rhône 7* (dessin E. Devidal, M. Vazquez - 2ASM).

présentent un caractère massif emballant un matériel archéologique abondant, plus tardif que sous l'épave *Arles-Rhône 3*. Cette dernière est en effet enchâssée dans le gisement A, un dépotoir du I^{er} s. de n.è. (Long 1998 ; 2000 ; Long, Piton, Djaoui 2006).

L'extrémité avale de l'épave *Arles-Rhône 7*, une quinzaine de mètres plus bas, soit à près de 30 m du bord, a été atteinte en 2009 sous plus d'un mètre de sédiment et présente une forme pincée (Fig. 2). En effet, une pièce interne, sorte d'étrave ou d'étambot, entraperçue à la fin de la fouille, sert visiblement de guide et de gabarit pour le resserrement de l'extrémité du navire. L'intérêt de cette épave est donc indéniable : il s'agit d'un navire à fond plat, dépourvu de quille, assemblé par tenons et mortaises, qui pouvait à la fois naviguer sur le fleuve et sur mer. Sur ce point, les analyses C¹⁴ situent la chronologie du navire entre 55 et 219, avec 95 % de probabilité. Elles vérifient, par ailleurs, la présence de sécrétions calcaires et d'orifices dans le bois créés par des tarets (*teredo navalis*). Cette observation atteste que l'épave *Arles-Rhône 7* a été au contact de l'eau salée et qu'elle a navigué en mer ou dans des zones d'embouchures où ce « termite » marin, absent dans le Rhône, se développe³. Du coup, il est loisible d'imaginer une embarcation arlésienne réservée à un espace nautique particulier, sans doute pour une fonction locale qui sous-entend l'accès à la mer dans des domaines portuaires maritimes de l'embouchure du Rhône. En effet, ce navire pourrait appartenir à la famille des embarcations fluviomaritimes destinées à

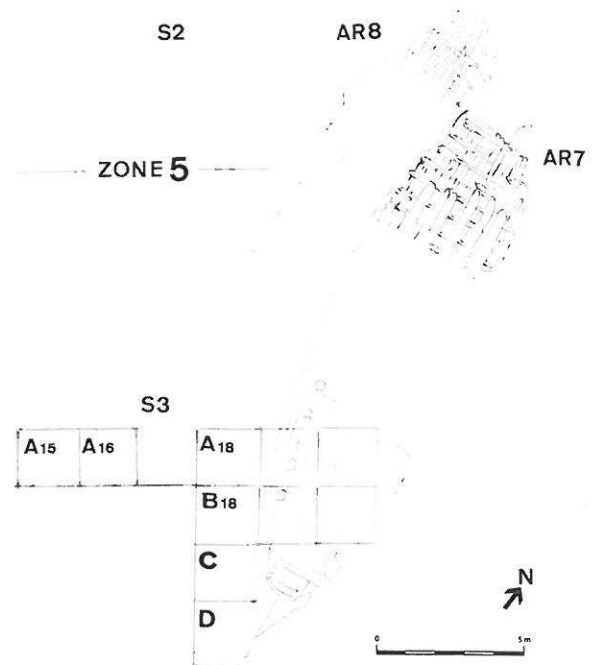


Figure 3 - Plan d'implantation des sondages dans la partie avale de l'épave *Arles-Rhône 7* (dessin L. Long).

l'allègement et au déchargement des gros bateaux de mer qui n'ont pas accès au fleuve. Ce n'est peut-être pas un hasard si la corporation des bateliers-*lenunclarii*, connue dans le port de Rome et récemment identifiée à Arles par une inscription du III^e s., est mentionnée à deux reprises à quelques mètres de l'épave *Arles-Rhône 7*, sur la base d'une statue de Neptune et sur celle d'un autel (Christol 2009). Quoi qu'il en soit, c'est l'extrémité avale qui a livré le plus de mobilier dans les couches qui se sont accumulées à l'intérieur du navire (carrés A, B, C, 19 et 20), puis à l'extérieur de la coque et partiellement sous l'extrémité du navire (A B, C, D 18) (Fig. 3). Les couches dans les sondages appuyés à l'extérieur de l'épave, en particulier la bande des carrés 18, étaient constituées de strates de vase alternées de bancs de pierres, de fragments d'amphores et de céramiques, de *tegulae*, d'enduits peints, de placages de marbre et de monnaies.

La couche 1 est composée de gravats modernes et de lest sur environ 30 cm d'épaisseur. Sur 15 à 20 cm d'épaisseur, la couche 2 renferme des gravillons et du sable argileux, des ossements, des objets roulés par le fleuve, des fragments d'amphores, de petits objets métalliques. Antérieure à l'épave, la couche 3, sur 50 cm d'épaisseur, met en alternance du sable et des poches de vase grise dues aux crues. Elle comprend également de nombreuses pierres de module irrégulier, blanches et poreuses, peut-être originaires de Beaucaire ou d'*Ernaginum*, qui s'apparentent parfois à celles découvertes en chargement sur l'épave *Arles-Rhône 3*. Globalement, l'organisation stratigraphique et le mobilier archéologique rappellent assez les observations faites en 2008 dans les carrés A15 et A16, situés légèrement à l'ouest du site.

3 Le taret est un coquillage bivalve avec un minuscule pied et une petite coquille, qui laisse dans le bois des tubes couverts de sécrétions calcaires. Le corps de ce termite de la mer, à l'extérieur de sa coquille, est en forme de ver. Il pénètre le bois au stade larvaire par des trous minuscules.

II. LE NIVEAU ANTÉRIEUR À L'ÉPAVE

Le niveau situé sous l'épave (c. 3) n'a livré jusqu'à présent que 15 individus, celui-ci n'ayant été exploré que de manière très limitée. Par conséquent, l'échantillon recueilli n'offre pas encore la possibilité d'établir des statistiques sur la composition du mobilier. En revanche, il comporte des éléments qui permettent de préciser la chronologie de cette couche, et donc celle de l'épave.

Tout d'abord, 9 amphores proviennent de ce niveau, parmi lesquelles ce sont les productions africaines qui dominent. Elles apparaissent avec 3 amphores à huile Africaine IB (Fig. 4, n^{os} 1 et 2), attestées entre la fin du II^e et le milieu du III^e s. (Bonifay 2004, p. 107). Deux d'entre elles portent des timbres⁴ imprimés en creux au milieu du col, sans cartouche, qui correspondent à la série 2D, laquelle se caractérise par la présence d'abréviations de noms de cités et de personnes (*ibid.*, p. 11). Ainsi, le timbre ASYL/TEREN (n^o 1) mentionne la cité de *Sullectum/Salakta*, sur la côte de la Byzacène. Une marque pratiquement identique est attestée à Ostie sur une amphore dont la forme est également très proche de notre exemplaire (*Ostia IV*, pl. XXXVIII, n^o 269). La seconde marque (n^o 2) est de lecture plus difficile ; la première ligne mentionne la colonie d'*Hadrumetum/Sousse*, sous la forme *C.HAD*, dont de nombreuses attestations sont connues (Stone 2009, p. 139-141). La seconde ligne, mal imprimée, nous semble devoir être

lue : *CA.FR(E ?)*. Cette marque semble inédite (?) mais il convient peut-être de la rapprocher d'un timbre *C.HAD/C.AFR* découvert à Rome (*CIL XV*, 3379). Les timbres de la série 2D sont essentiellement attestés durant la seconde moitié du III^e s. (Bonifay 2004, p. 13). Ensuite, une amphore Africaine IIC1, datée entre le milieu du III^e et le début du IV^e s. (*ibid.*, p. 115) complète le répertoire des productions africaines. Ce conteneur, qui porte des traces de poix, était probablement destiné au transport des *salsamenta* (*ibid.*, p. 115).

Des importations d'autres régions méditerranéennes apparaissent de manière plus ponctuelle dans ce contexte. Tout d'abord, une amphore Gauloise 4 est attestée par un col et un fond (Fig. 5, n^{os} 1 et 2) qui présentent des caractéristiques typologiques tardives : un col court, des anses touchant la lèvre, une panse striée et un pied étroit et allongé (Dangréaux, Desbat 1987-88, p. 128 ; Martin-Kilcher 1994, p. 360-361 ; Laubenheimer 2001, p. 40). Des exemplaires comparables sont notamment connus à Marseille dans un contexte de la fin du II^e ou du début du III^e s. (Bonifay *et al.* 1998, fig. 70 et 71). Ensuite, une amphore Agora M254/MRA IA (Fig. 5, n^o 3) présente une pâte orange foncé, fine, contenant quelques petites inclusions noires et une surface blanchâtre, qui correspond vraisemblablement à une production de l'est de la Sicile⁵. Ce conteneur, fortement poissé, était sans doute destiné au transport de vin. Un individu présentant des détails morphologiques très



Figure 4 - Arles-Rhône 7. Couche 3. Amphores africaines (éch. 1/4 ; dessins et dao G. Duperron).

4 Nous remercions vivement Michel Bonifay pour son aide pour la lecture de ces timbres.

5 Observation pétrographique de C. Capelli que nous remercions chaleureusement.

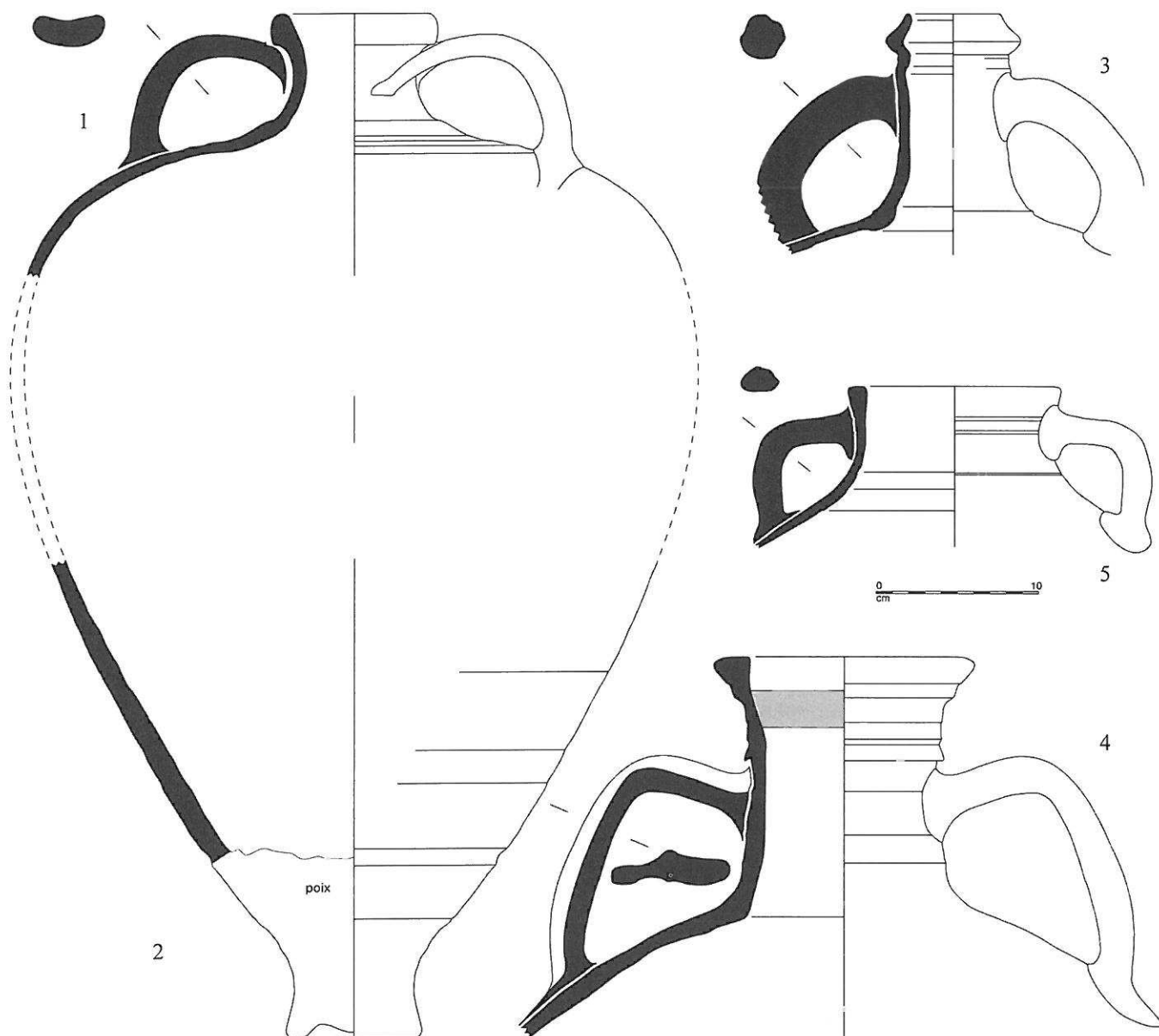


Figure 5 - Arles-Rhône 7. Couche 3. Amphores gauloise (1-2), italique (3), de Bétique (?) (4), orientale (?) (5) (éch. 1/4 ; dessins S. Corbeel, G. Duperron, B. Favennec ; dao G. Duperron).

comparables est connu à Lyon sur le site du Parc Saint-Georges, dans un contexte daté de la seconde moitié du III^e s. (Silvino 2007, fig. 15, n^o 1). Enfin, une amphore de Lusitanie Almagro 51 est représentée par un fond et un fragment d'anse.

Deux autres amphores sont plus difficiles à identifier. Tout d'abord, un col de grande dimension (Fig. 5, n^o 4), qui a conservé son opercule en pouzzolane, présente une pâte calcaire beige orangé, très fine, contenant quelques petites inclusions blanches, et une surface externe beige clair. Nous proposons de le rapprocher du type Matagallares I, bien que la forme de la lèvre diffère de celle des exemplaires classiques de ce type (Bernal Casasola 1998 ; Lemaître, Bonnet 2000). Il nous semble en effet que la plupart des caractéristiques typologiques se rapprochent de celles de ce type correspondant à une amphore de grande taille, équipée d'une lèvre en bandeau marquée par plusieurs sillons horizontaux et de

larges anses de section aplatie avec une nervure médiane. De plus, une lèvre similaire à celle de notre exemplaire, récemment mise au jour sur le site du Parc Saint-Georges à Lyon (Silvino 2007, fig. 8, n^o 4), a également été rattachée au type Matagallares I. Enfin, la pâte est comparable à celle des amphores de ce type. On signalera par ailleurs que si cet exemplaire ne correspond pas exactement aux productions de l'officine de Los Matagallares, plusieurs autres ateliers ont été repérés dans cette région (Bernal Casasola 2000, p. 255).

Ensuite, un col d'amphore (Fig. 5, n^o 5) à bord droit épaissi, souligné par deux cannelures au niveau de l'attache supérieure de l'anse, présente une pâte brun clair, fine, dure, granuleuse, contenant de très petites inclusions blanches, et une surface externe beige foncé. La paroi interne porte des traces de poix. La forme générale pourrait évoquer une production orientale, mais nous ne connaissons aucune comparaison précise pour cet objet.

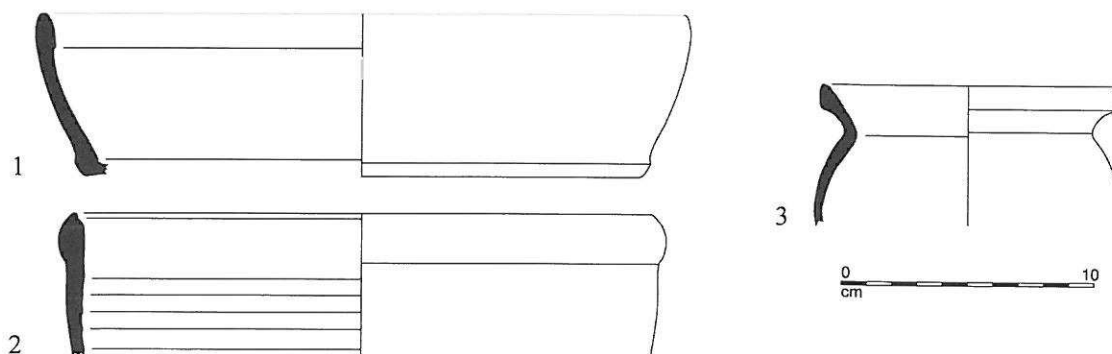


Figure 6 - Arles-Rhône 7. Couche 3. Céramique culinaire africaine (1-2) et rhodanienne (3) (éch. 1/3 ; dessins et dao G. Duperron).

La vaisselle importée d'Afrique est bien représentée avec, tout d'abord, une coupe Hayes 15 en sigillée africaine A tardive, datée de la seconde moitié du III^e et du IV^e s. (Bonifay 2004, p. 159), mais surtout avec des céramiques culinaires. Une marmite correspond à la variante tardive du type H. 23B (Fig. 6, n° 1), caractérisée par une hauteur importante de la lèvre interne (*ibid.*, p. 211). De plus, une marmite H. 197 (Fig. 6, n° 2) apparaît avec une variante équipée d'une lèvre en amande plus haute et effilée que sur les exemplaires classiques, qui trouve une comparaison à Lyon sur le site du Parc Saint-Georges dans un contexte du milieu du III^e s. (Silvino 2007, fig. 7, n° 9).

Les productions régionales sont également présentes avec un pied de coupe en sigillée claire B et une urne en céramique kaolinitique du type A2 (Fig. 6, n° 3), datée du III^e et du début du IV^e s. (Meffre, Raynaud 1993b, p. 489).

Enfin, une lampe à huile africaine, parfaitement conservée, a été mise au jour dans ce contexte (Fig. 7). Celle-ci correspond au type Deneauve VII, sous-type 6, ou Bussièrè D X 2 (Deneauve 1969, pl. LXXIX, n° 869 ; Bussièrè 2000, p. 29 ; Bonifay 2004, p. 329 et fig. 183 n° 1). Un exemplaire très comparable est connu sur la nécropole de *Pupput* (Tunisie), dans une tombe datée du milieu ou de la seconde moitié du III^e s. (*ibid.*, p. 329).

Par conséquent, l'ensemble des éléments recueillis situe la chronologie de cet ensemble vers la seconde moitié du III^e s., en particulier grâce à la présence de l'amphore Africaine IIC et aux caractéristiques des timbres qui fixent un solide *terminus post quem* au milieu de ce siècle, tandis que le répertoire de la vaisselle africaine, ainsi que la lampe, confortent cette datation.

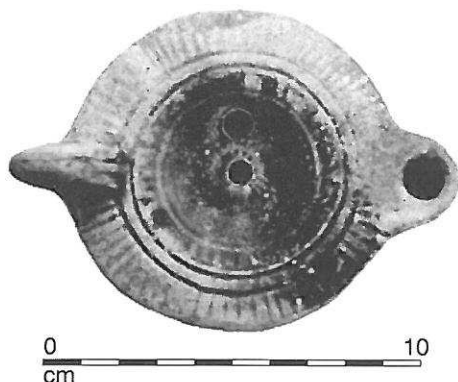


Figure 7 - Arles-Rhône 7. Couche 3. Lampe à huile (éch. 1/2 ; cliché N. Puig).

III. LE DÉPOTOIR SUR L'ÉPAVE

Le niveau de dépotoir situé au-dessus de l'épave (c. 1 et 2) a livré les données les plus intéressantes, puisque ce lot de mobilier correspond à un nombre typologique de 141 individus. Ce dernier a été évalué à l'aide de tous les éléments de forme. En revanche, les tessons de panse n'ont pas été comptabilisés, en raison du caractère sélectif des ramassages, ainsi que de l'altération fréquente de la couleur des pâtes, ce qui rend difficile l'attribution de nombreux fragments non caractéristiques.

On constate tout d'abord que le taux d'amphores est élevé, avec près de 40 % des individus. La part des céramiques communes est à peu près équivalente, tandis que la vaisselle fine représente 18 % du mobilier. Enfin, six lampes à huile ont été recueillies.

Catégorie	NTI	% classe	% général
Vaisselle fine			
Sigillée africaine A	3	12	2
Sigillée africaine C	2	8	1
Sigillée africaine D	6	24	4
Sigillée claire B	2	8	1
Sigillée luisante	9	36	6
DSP	2	8	1
Paroi fine	1	4	1
Totaux	25	100	16
Vaisselle commune			
Culinaire africaine	25	47	18
Commune orientale	1	2	1
Commune italique	1	2	1
Commune oxydante micacée	8	15	6
Kaolinitique	4	7	3
Céramique allobroge	1	2	1
Pisolithes	2	4	2
Sableuses	3	6	2
Pâte claire	8	15	6
Totaux	53	100	40
Amphore			
Africaines	23	42	16
Orientales	9	16	6
Lusitanie	5	9	4
Bétique	1	2	1
Gauloises	11	20	8
Italie	4	7	3
Indéterminée	2	4	1
Totaux	55	100	39
Lampe à huile			
Lampe en sigillée africaine	4	67	3
Lampe en pâte sableuse réductrice	2	33	1
Totaux	6	100	4
Opercules	2		1
Totaux généraux	141		100

Figure 8 - Arles-Rhône 7. Tableau de comptage du mobilier céramique des couches 1 et 2.

1. Les amphores

• Les amphores africaines

Les productions africaines dominent parmi les amphores, avec plus de 40 % des individus. Tout d'abord, un exemplaire du type *Ostia* LIX (Fig. 10, n° 1) apparaît certainement ici en position résiduelle. Il s'agit en effet d'une forme précoce, bien attestée à Pompéi, dont la diffusion ne dépasse sans doute pas le milieu du II^e s. (Bonifay 2004, p. 101).

Les amphores à huile Africaine I sont bien représentées, avec quatre individus. Deux d'entre eux appartiennent à la variante IB (Fig. 10, n°s 2 et 3), dont une provient des ateliers de Salakta, et les deux autres correspondent à la variante IC (n° 4) dont la production se poursuit jusqu'au IV^e s. (*ibid.*, p. 107).

De plus, une lèvre mal conservée d'amphore Africaine IIC peut être attribuée à la variante 2 ou 3 (n° 5), datée du IV^e s. (*ibid.*, p. 115). Cet individu présente une pâte rouge vif très fine, caractéristique des productions de Nabeul.

Catégorie	Type	NMI
Amphore africaine	Ostia LIX	1
	Afr. I B	2
	Afr. I C	2
	Afr. II C2-3	1
	Afr. II D	1
	Afr. II D / III	3
	Afr. III A	4
	Afr. III B	3
	Afr. III C	2
« spatheion »	1	
Amphore orientale	Agora F65/66	3
	Kapitan II	1
	Knossos 18	1
	LRA 1A	1
	Colch. 105 ?	1
	Indéterminé	2
Amphore hispanique	Alm. 51C var. B	5
	Dr. 23	1
	Empoli	1
Amphore italique	MRA IA	2
	Keay 52	1
Amphore gauloise	Gauloise 4	10
	Gauloise 1 ?	1

Figure 9 - Inventaire typologique des amphores des couches 1 et 2.

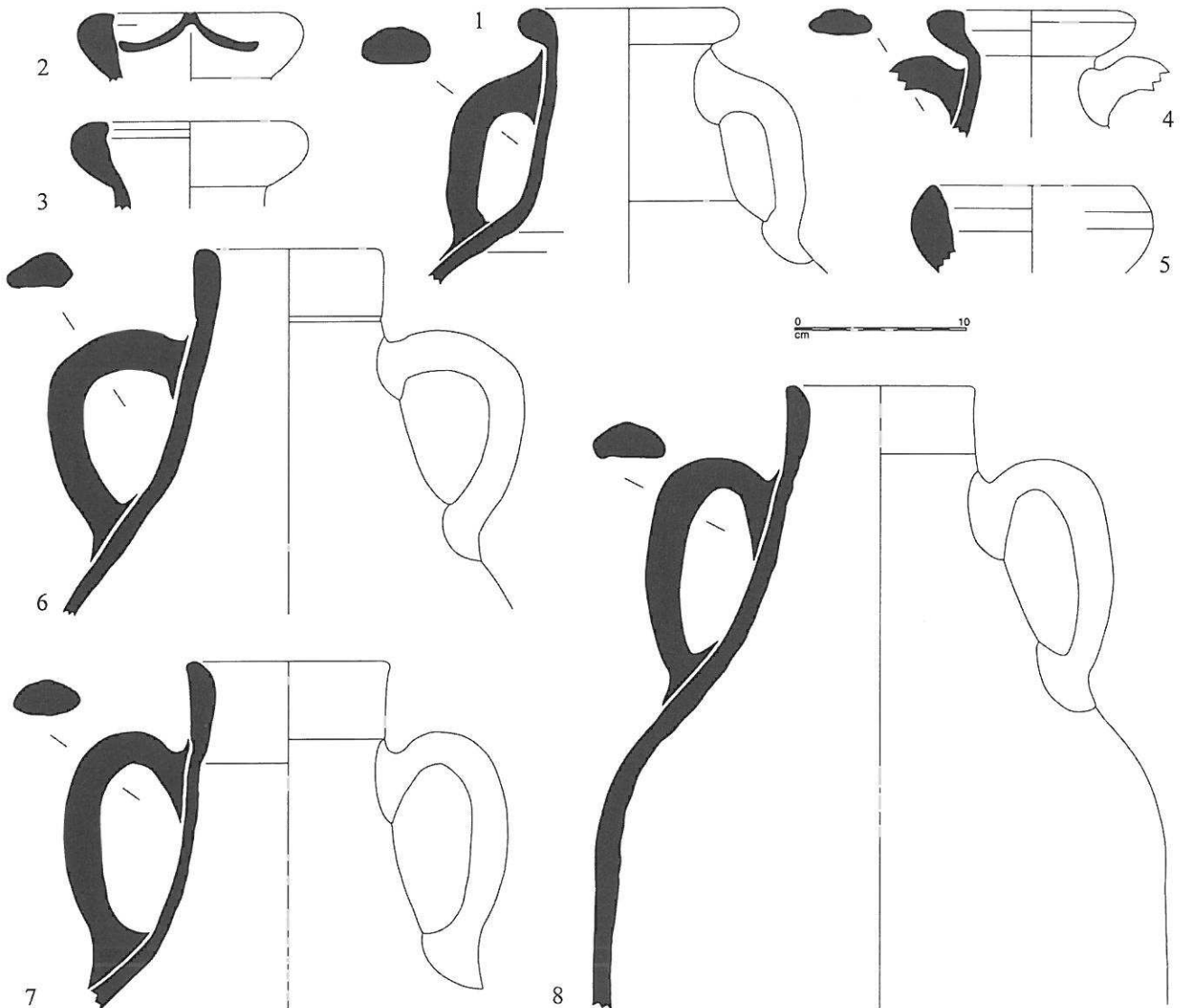


Figure 10 - Arles-Rhône 7. Couche 1-2. Amphores africaines (éch. 1/4 ; dessins S. Corbeel, G. Duperron, B. Favennec ; dao G. Duperron).

Ensuite, les amphores Africaine IID sont représentées par quatre exemplaires (Fig. 10, n^{os} 6 à 8). On observe que trois d'entre eux correspondent à la variante de transition avec le type Africaine III, caractérisée par une lèvre très haute à face externe plane et dont le sommet est légèrement biseauté (n^{os} 7 et 8). Ces amphores sont produites à partir du milieu du III^e et au moins jusqu'au premier tiers du IV^e s. (*ibid.*, p. 117). Leur contenu reste incertain mais on observe que tous nos exemplaires sont poissés, comme c'est souvent le cas (*ibid.*, p. 117).

Le type Africaine III est le plus abondant, avec neuf individus, appartenant pour quatre d'entre eux à la variante A (Fig. 11, n^{os} 1 à 3) et pour trois à la variante B, qui sont toutes deux datées du IV^e s. (*ibid.*, p. 122). De plus, deux amphores correspondent au type Africaine IIIC (n^o 4), produit à partir de la fin du IV^e et durant la première moitié du V^e s. (*ibid.*, p. 122). On note en outre la présence d'un « *spatheion* » du type 1 (n^o 5), attesté durant la première moitié du V^e s. (*ibid.*, p. 125). Toutes ces amphores étaient probablement destinées à un contenu vinaire (*ibid.*, p. 473).

Enfin, trois individus appartiennent au type Keay IB (Fig. 11, n^o 6), caractérisé par un col très étroit et une lèvre au profil triangulaire striée horizontalement sur la face externe (Keay 1984, p. 95) ; elle semble produite entre le début du IV^e et le V^e s. (Martin-Kilcher 1994, p. 378). Largement attestée en Méditerranée occidentale (Keay 1984, p. 631-633), elle paraît particulièrement bien diffusée sur l'axe rhodanien. Des exemplaires sont ainsi signalés à La Ramière (Gard ; Barberan 1998, fig. 14 : 6 ex.), sur plusieurs sites lyonnais, dans des contextes du IV^e et de la première moitié du V^e s. (cf. Lemaître *et al.*, dans ce volume), sur l'atelier de Portout (Pernon 1990, pl. XXXIX, 1) et en grande quantité à Augst (Martin-Kilcher 1994, p. 377). A Arles, elle est bien représentée sur le site de L'Esplanade où elle constitue 6,4 % des amphores dans un contexte daté du milieu et du troisième quart du IV^e s. (Piton 2007, p. 288 et fig. 2, n^{os} 18 et 19). L'origine de ces amphores est traditionnellement située en Maurétanie Césarienne, sur la base d'une hypothétique filiation typologique avec le type Dr. 30. Toutefois, on manque encore de données sur cette ques-

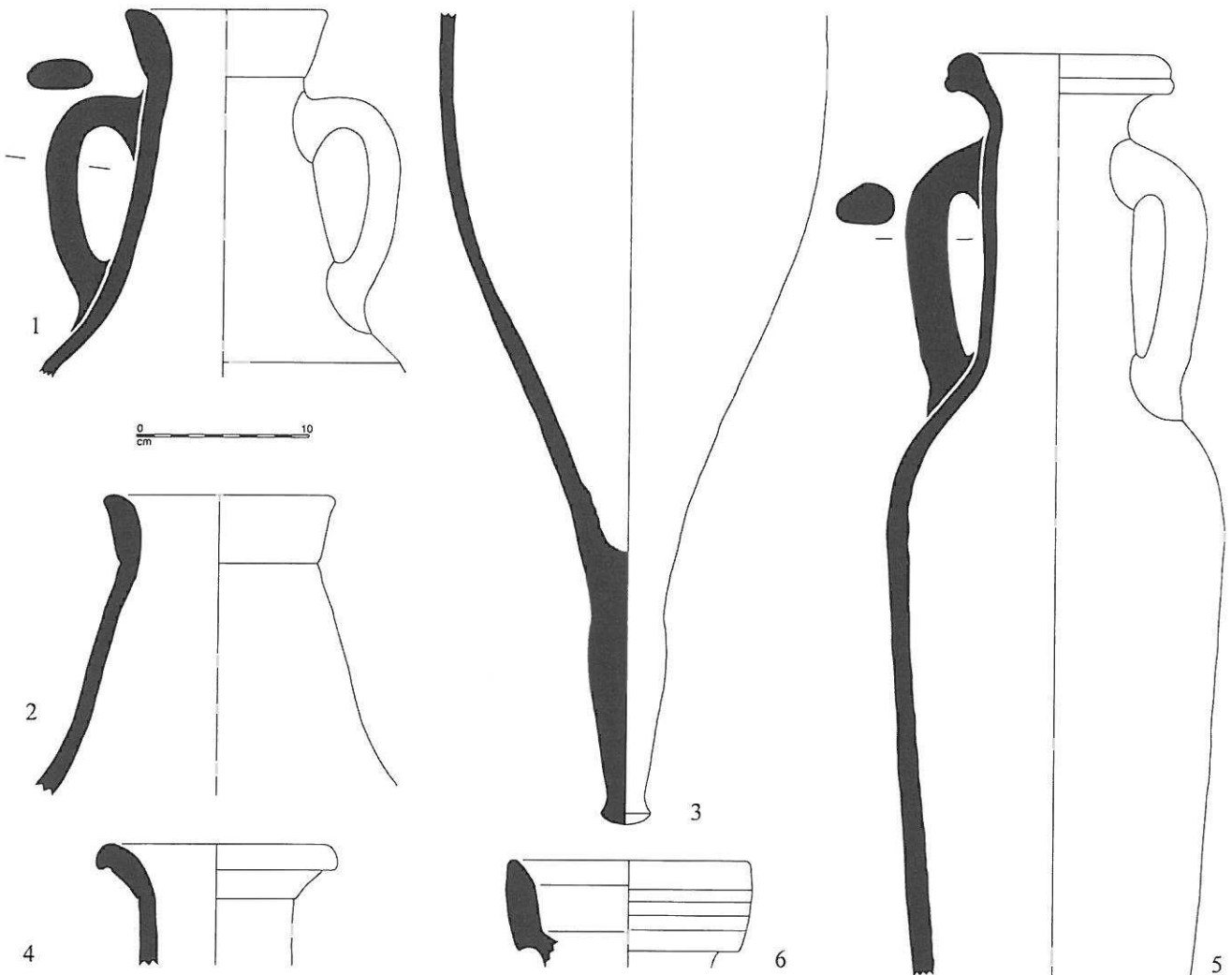


Figure 11 - Arles-Rhône 7. Couche 1-2. Amphores africaines (éch. 1/4 ; dessins F. Bigot, G. Duperron, J.-B. Lebret ; dao G. Duperron).

tion⁶. On considère généralement qu'il s'agit d'un conteneur vinaire (Bonifay 2004, p. 151). La paroi interne de tous nos exemplaires est revêtue de poix.

• Les amphores orientales

Les importations orientales sont bien représentées, avec 16 % des amphores. Parmi celles-ci, on a tout d'abord trois exemplaires du type Agora F65/66 (Fig. 12, n^{os} 1 et 2) qui présentent tous une pâte caractéristique de couleur brune, riche en mica. Ces conteneurs étaient produits en Asie mineure, en particulier dans la vallée du Méandre et dans la région d'Ephèse (Lemaître 1997, p. 317). Ils étaient probablement utilisés pour transporter du vin (*ibid.*, p. 317-318), en raison de la présence fréquente de poix sur leur paroi interne, comme c'est le cas de tous nos exemplaires. Attestées à Lyon dès le I^{er} s. apr. J.-C., ces amphores apparaissent régulièrement dans cette ville à partir de la fin du II^e et durant le III^e s. (*ibid.*, p. 319). À cette époque, en effet, elles représentent 20 % des importations orientales (*ibid.*, p. 470). À Arles, le type Agora F65/66 ou LRA 3 apparaît régulièrement durant le IV^e et le début du V^e s. (Piton 1998, p. 110-111 ; Piton 2007, p. 288 ; Congès, Leguilloux 1991, p. 207).

On trouve également d'autres amphores orientales, toutes représentées par un unique exemplaire. Il s'agit tout d'abord du type Knossos 18 (Fig. 12, n^o 4) (Hayes 1983, p. 148-149 et fig. 22, n^o 49), « caractérisé par une embouchure en forme d'entonnoir, avec un épaississement interne de la lèvre dans sa partie supérieure » (Lemaître 1997, p. 470). Cet exemplaire présente une pâte rose très fine portant un épais engobe blanchâtre sur la surface externe. Son origine précise comme son contenu demeurent inconnus. Cette amphore, rarement signalée en Gaule, semble toutefois régulièrement diffusée sur l'axe rhodanien, en particulier à Lyon où elle constitue 7 % des amphores orientales dans les contextes de la fin du II^e et de la première moitié du III^e s. (*ibid.*, p. 470).

Une amphore Kapitän II (Fig. 12, n^o 3) est également présente. Sa pâte est fine et de couleur brune. Cet exemplaire porte des traces de poix, comme c'est également le cas des amphores mises au jour sur le site du Parc Saint-Georges à Lyon (Silvino 2007, p. 202), ce qui conforte l'hypothèse d'un contenu vinaire. Ces conteneurs pourraient être produits, au moins en partie, dans la région de Milet, en Asie Mineure (Empereur 1998,

p. 398). Il s'agit, là encore, d'un type bien représenté à Lyon durant le III^e s. (Lemaître 1997, p. 473). Ainsi, sur le site du Parc Saint-Georges, dans un contexte du milieu du III^e s., c'est le type d'amphore orientale le plus abondant (Silvino 2007, p. 202).

De plus, une amphore LRA 1A présente des caractéristiques typologiques précoces, avec notamment une embouchure étroite. L'importation en Gaule de ce conteneur vinaire débute à la fin du IV^e s. (Pieri 2005, p. 74).

Enfin, il est plus difficile de préciser la typologie de trois autres amphores, mal conservées, dont l'aspect de la pâte évoque des productions orientales. Tout d'abord, une lèvre à profil interne concave (Fig. 12, n^o 5) présente une pâte orange vif, contenant de fines particules sableuses, et une surface blanche. Nous proposons de la rattacher au type Colchester 105, bien attesté à Lyon au III^e s. (Lemaître 2000, fig. 9, n^{os} 5 et 6).

Ensuite, une amphore (Fig. 12, n^o 6) à col droit muni d'un bord en bourrelet et d'une anse de section circulaire attachée sur la lèvre, présente une pâte de couleur brune, blanchâtre en surface, comportant de très nombreuses inclusions noires, grises, blanches et de mica. Enfin, une lèvre en bourrelet (n^o 7) mal conservée, à pâte brune, fine et dure, comprenant de petites inclusions blanches, reste également indéterminée.

• Les autres amphores

Des produits ont également été importés de la péninsule Ibérique. Les amphores à salaisons de Lusitanie sont bien représentées, avec au moins cinq individus correspondant au type Almagro 51C (Fig. 13, n^{os} 1 et 2). Ceux-ci sont à rapprocher de la variante B, attestée entre le III^e et le milieu du IV^e s. (Étienne, Mayet 2002, p. 146). En revanche, l'huile de Bétique n'apparaît qu'avec une seule Dr. 23 (n^o 3).

De plus, quatre individus proviennent d'Italie. Il s'agit tout d'abord d'une amphore d'Empoli (Fig. 13, n^o 4), à pâte calcaire beige, très fine. Ce type de conteneur, destiné au transport du vin, est produit en Étrurie interne entre le III^e et le début du V^e s. (Panella 2001, p. 196). Ensuite, deux amphores MRA 1A sont originaires de l'est de la Sicile (observ. C. Capelli). Enfin, un fragment d'anse signale la présence d'une amphore Keay 52 dont la production est attestée en Calabre et dans le nord de la Sicile (Arthur 1989).

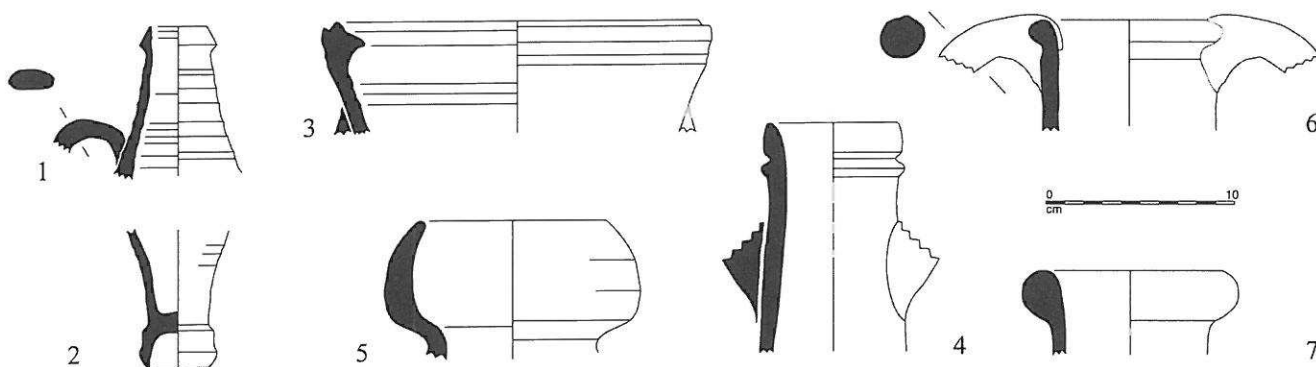


Figure 12 - Arles-Rhône 7. Couche 1-2. Amphores orientale (éch. 1/4 ; dessins S. Corbeel, G. Duperron, B. Favennec ; dao G. Duperron).

6 Voir cependant les résultats des analyses réalisées par C. Capelli sur des exemplaires de ce type mis au jour à Lyon, qui semblent confirmer une origine algérienne : Lemaître *et al.*, dans ce volume.

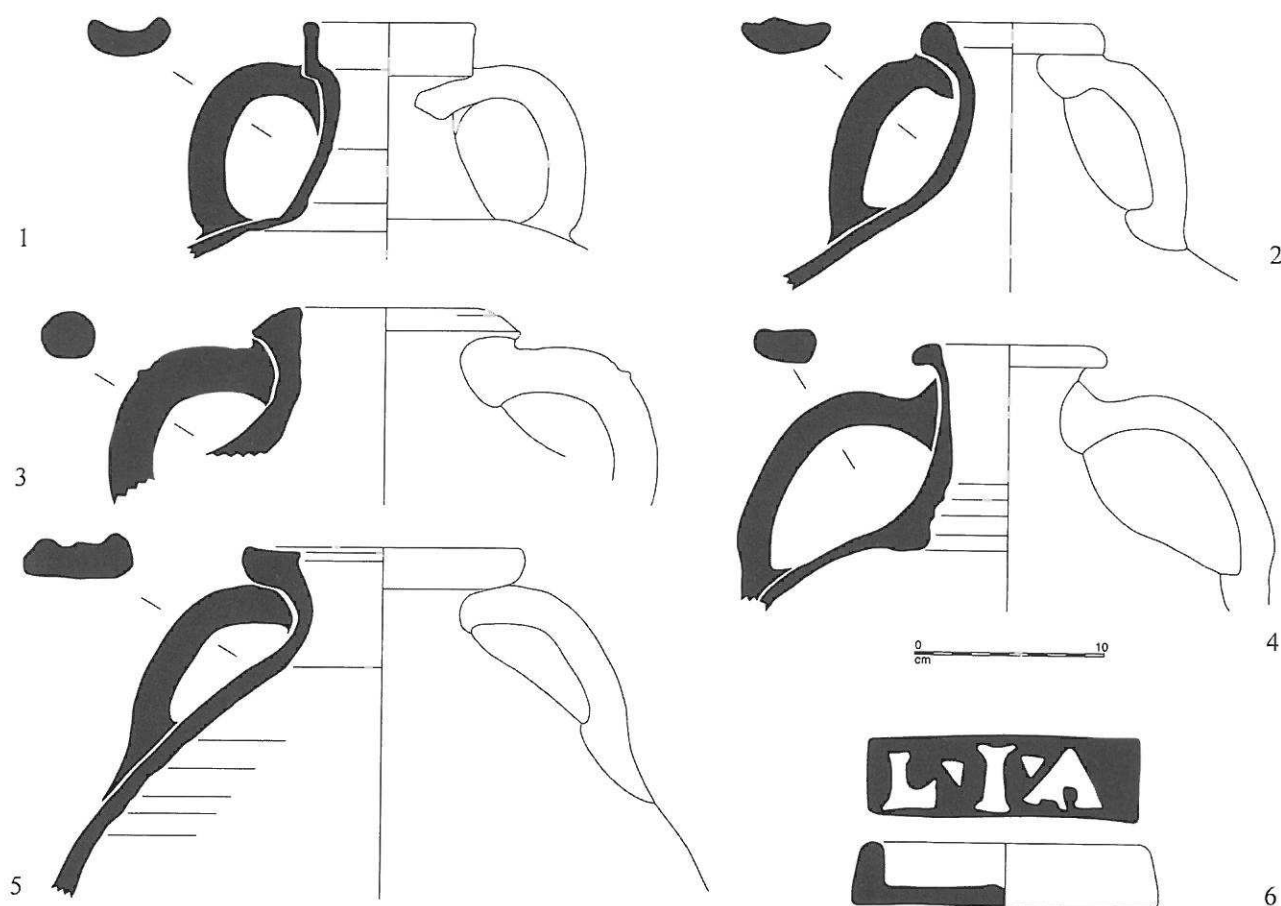


Figure 13 - Arles-Rhône 7. Couche 1-2. Amphores de Lusitanie (1-2), Bétique (3), Italie (4) et Gaule (5-6) (éch. 1/4 ; dessins F. Bigot, G. Duperron, B. Favennec ; dao G. Duperron).

Les productions gauloises représentent encore 20 % des amphores de ce contexte, avec dix exemplaires du type G.4 qui présentent les mêmes caractéristiques typologiques tardives que celles observées dans le contexte précédent. Mais on peut désormais s'interroger sur le caractère résiduel d'au moins une partie de ces amphores⁷. Toutefois, J. Piton a souligné à plusieurs reprises la présence significative des G.4 dans les contextes arlésiens du IV^e s., ce qui l'incite à avancer l'hypothèse d'une poursuite de la production des ateliers régionaux durant au moins une partie de ce siècle (Piton 2007, p. 188 ; Piton 1998, p. 113 et 115). À Lyon également, les G.4 sont encore nombreuses au IV^e s., par exemple sur le site du Parc Saint-Georges où elles représentent 30 % des amphores dans un contexte de milieu du siècle (Silvino 2007, p. 214 et fig. 29). Ensuite, un col d'amphore (Fig. 13, n° 5), fortement poissé, dont la pâte est caractéristique des productions gauloises, présente une forme assez particulière qui pourrait toutefois évoquer le type G.1. Pourrait-il s'agir d'une variante tardive, encore inconnue ? Enfin, un opercule d'amphore gauloise (Fig. 13, n° 6) porte un timbre mentionnant des *tria nomina* : L(·)I(·)A. Celui-ci ne semble connu jusqu'à présent qu'à un unique exemplaire, sur une lèvre de G.1 (Laubenheimer 1985, p. 424)⁸.

2. Les céramiques fines

Les importations africaines constituent 44 % de la vaisselle de table, tandis que la sigillée Luisante savoyarde en fournit plus d'un tiers. Les productions régionales de sigillée claire B tardive et de DS.P. apparaissent en quantité beaucoup plus limitée.

• Les sigillées africaines

La sigillée africaine A tardive constitue 12 % de la vaisselle fine. Elle est représentée par des coupes Hayes 14B (Fig. 14, n° 1), datée du III^e s. (Bonifay 2004, p. 159), et H. 15 classique (n° 2), attestée durant le IV^e s. (*ibid.*, p. 159). De plus, une coupelle H. 6C apparaît certainement en position résiduelle (Hayes 1972, p. 29-31). Les productions de Tunisie centrale (sigillée africaine C) sont assez peu nombreuses (8 % de la vaisselle fine). Elles apparaissent avec un plat H. 50A (n° 3) et une coupe H. 53A portant un décor interne moulé (n° 4), datée de la seconde moitié du IV^e et du début du V^e s. (*ibid.*, p. 75). En revanche, la sigillée africaine D de Tunisie septentrionale est abondante puisque cette production constitue près d'un quart de la vaisselle fine. Le répertoire morphologique comporte exclusivement des plats. Il s'agit tout d'abord d'une forme H. 58 (Fig. 15, n° 1), datée des trois premiers quarts du IV^e s. (*ibid.*,

7 Dans l'état actuel des connaissances, les derniers ateliers d'amphores gauloises cessent leur activité au début du IV^e s. (Brun 2005, p. 74).

8 Toutefois l'exemplaire publié par F. Laubenheimer ne comporte pas de points entre les lettres : s'agit-il vraiment de la même marque ?

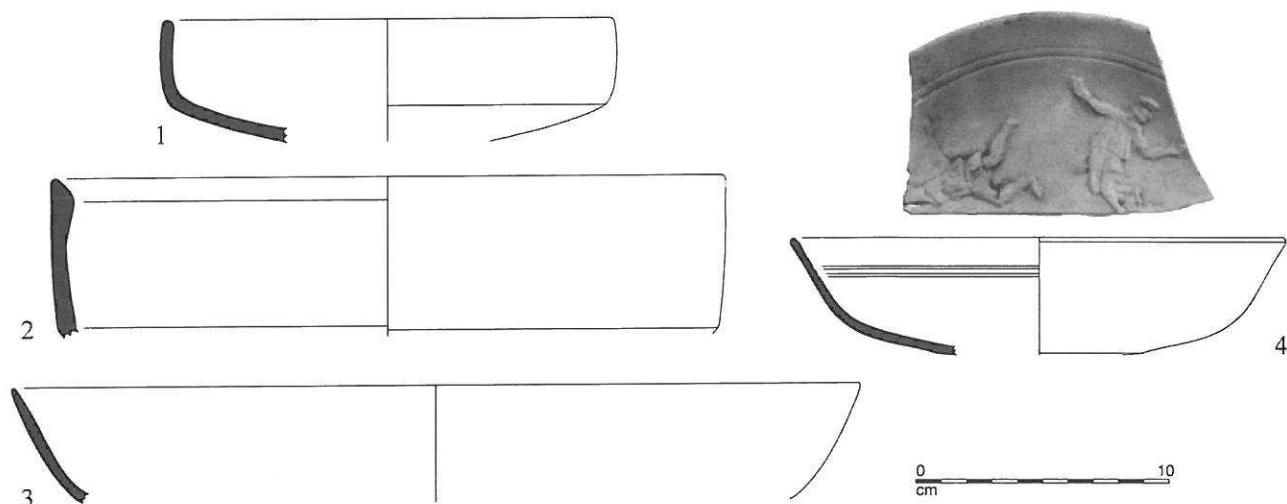


Figure 14 - Arles-Rhône 7. Couche 1-2. Sigillée africaine A (1 et 2) et C (3 et 4) (éch. 1/3 ; dessins et dao G. Duperron).

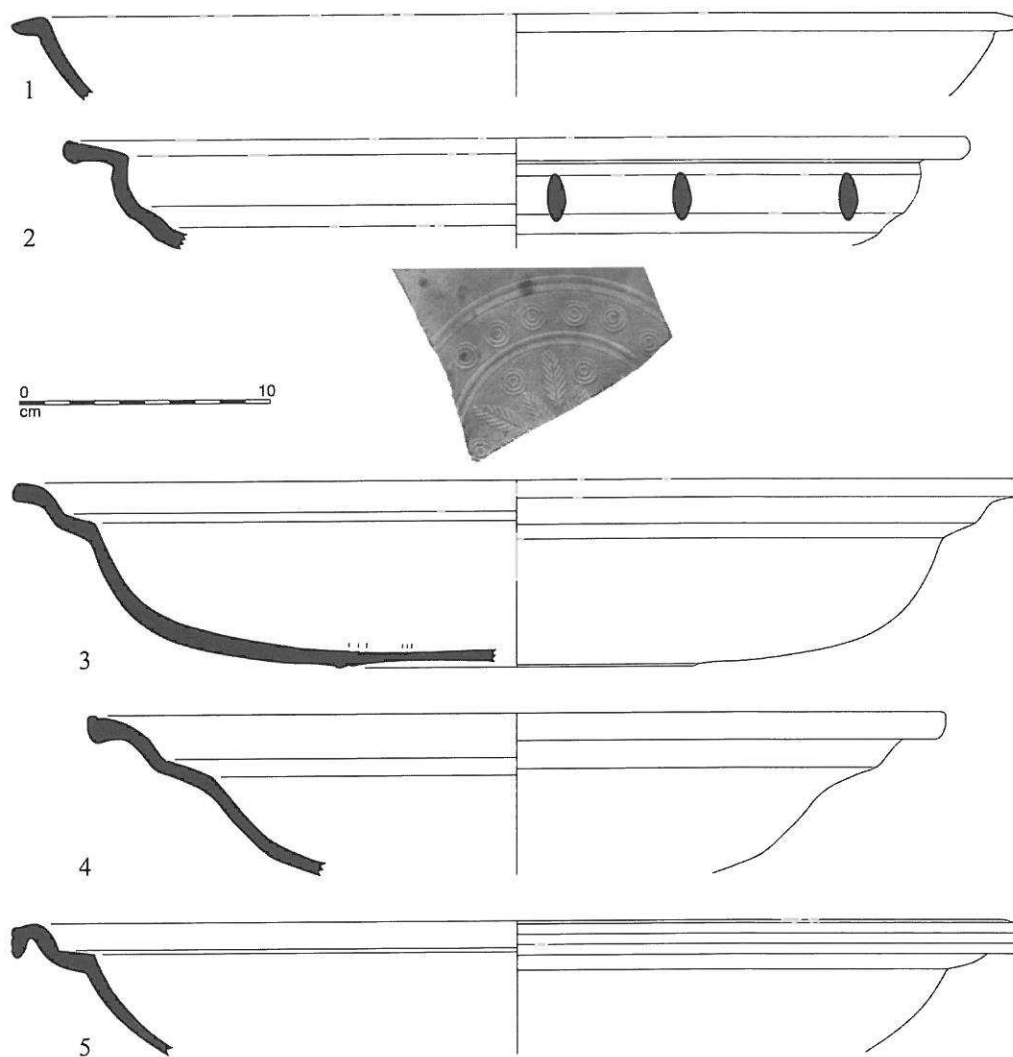


Figure 15 - Arles-Rhône 7. Couche 1-2. Sigillée africaine D (éch. 1/3 ; dessins S. Corbeel, G. Duperron ; dao G. Duperron).

p. 96). Deux exemplaires du plat à marli H. 59A sont également présents. Il convient peut-être d'abaisser la chronologie proposée pour ce type par J.W. Hayes (320-380/400 : *ibid.*, p. 100), certaines attestations se situant vers le début du V^e s., par exemple au Clos de La Lombarde à Narbonne (Sabrié 1991, p. 94, p. 120 et fig. 14). Enfin, trois plats H. 67 présentent trois variantes différentes. Le premier, portant un décor de palmettes et de rouelles, correspond à la variante A (Fig. 15, n° 3), datée de la seconde moitié du IV^e s. (Bonifay 2004, p. 173). Un exemplaire de la variante B (n° 4), caractérisé par une lèvre de section triangulaire dont le sommet est marqué par une cannelure, est produit entre la fin du IV^e et la première moitié du V^e s. (*ibid.*, p. 173). Enfin, le dernier plat (Fig. 15, n° 5), équipé d'une lèvre pendante dont la face externe est cannelée, correspond peut-être également à une variante du type H. 67, pour laquelle nous ne connaissons pas de comparaison précise.

• Les sigillées gauloises

Parmi les productions gauloises, la sigillée Luisante est la plus abondante, avec 36 % de la vaisselle fine. Le répertoire typologique, assez restreint, est dominé par la coupe Pernon 37/Lamb. 1/3 (Fig. 16, n°s 1 à 3), représentée par cinq exemplaires. Ces vases portent tous un décor de guillochis, à l'exception d'un individu décoré de

rinçaux peints en blanc (n° 3). On trouve également deux mortiers Pernon 40/Drag. 45 (Fig. 16, n° 4) ainsi qu'un bord de gobelet (n° 5), qu'il convient peut-être de rapprocher du type Pernon 75 (?) (Pernon 1990, pl. XXIII, n° 139). Enfin, une cruche à col étroit appartient au type Pernon 96 (n° 6)

Les productions rhodaniennes de sigillée claire B constituent 8 % de la vaisselle fine. Elles sont représentées par un bol hémisphérique Lamb. 3 parfaitement conservé (Fig. 16, n° 7). La production de cette forme, assez rare dans cette catégorie, est attestée au III^e s. sur l'atelier de Saint-Péray/Grimpeloup (type 18 : Desbat 2002, p. 392 et fig. 8). Elle sera ensuite intégrée au répertoire des sigillées Luisantes savoyardes (Pernon 1990, pl. XIII, n° 29). De plus, le bol à collerette Desb. 19 (Fig. 16, n° 8), dont un exemplaire est présent dans ce contexte, est également une forme produite à Saint-Péray (type 19 : Desbat 2002, p. 394 et fig. 8).

Enfin, les productions régionales de DS.P. apparaissent de manière modeste, avec 8 % de la vaisselle fine. Elles sont représentées par un bol Rig. 6 cuit en mode A et un plat Rig. 1 cuit en mode B (Fig. 16, n° 9) portant un décor de rouelles très effacé sur le marli. La production de ces céramiques débute en Languedoc oriental durant le troisième quart du IV^e s. (Raynaud 1990, p. 294 ; Raynaud 2007, p. 245).

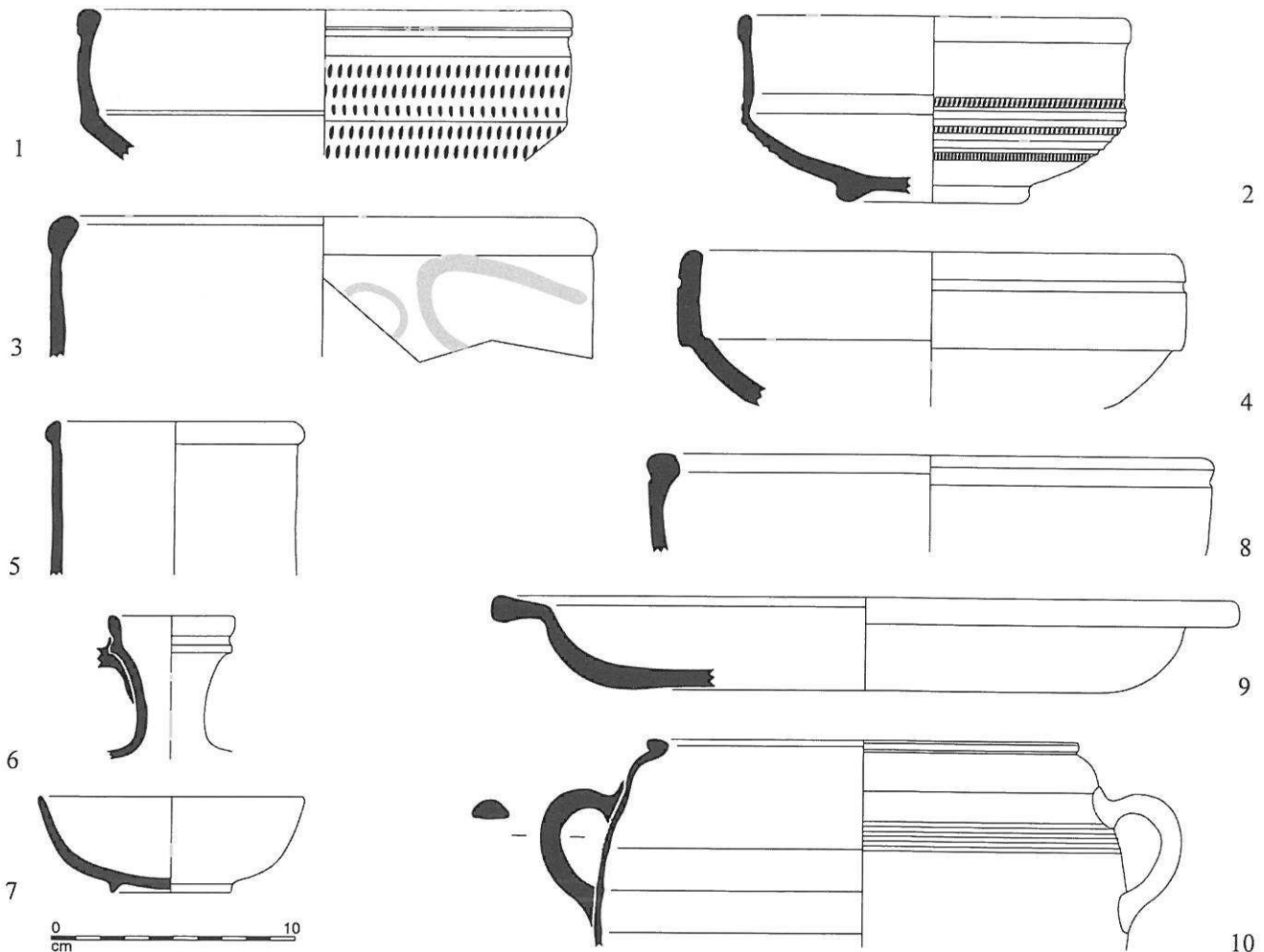


Figure 16 - Arles-Rhône 7. Couche 1-2. Vaisselle fine (éch. 1/3 ; dessins S. Corbeel, A. Doniga, G. Duperron, J.-B. Le Bret ; dao G. Duperron)

Pour terminer, signalons la présence d'un vase à paroi fine (Fig. 16, n° 10), légèrement déformé et dont la surface est presque grésée. Cet exemplaire surcuit témoigne-t-il d'une production locale ou bien a-t-il été commercialisé en dépit de ce défaut de fabrication ?

3. Les céramiques communes

La répartition des céramiques communes est assez comparable à celle de la vaisselle fine, avec la moitié des objets correspondant à des importations, qui proviennent presque exclusivement d'Afrique. On observe en outre que tous les vases culinaires portent des traces d'utilisation.

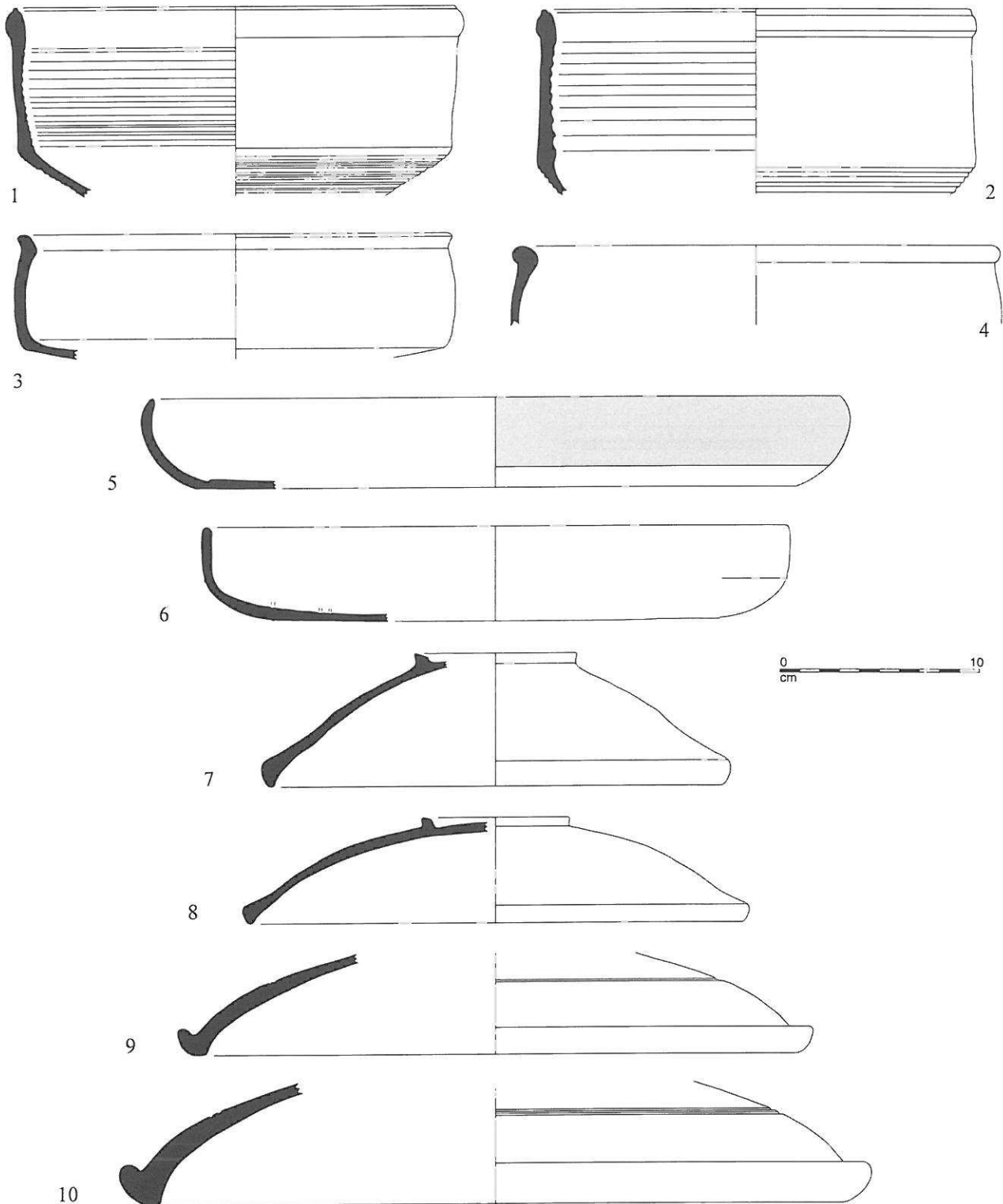


Figure 17 - Arles-Rhône 7. Couche 1-2. Céramique culinaire africaine (éch. 1/3 ; dessins F. Bigot, S. Corbeel, G. Duperron, B. Favennec ; dao G. Duperron).

• Les culinaires africaines

Les céramiques culinaires africaines représentent 47 % des céramiques communes. On trouve tout d'abord une marmite H. 23B qui présente les mêmes caractéristiques tardives que celle du contexte précédent. Le type H. 197 (Fig. 17, n^{os} 1 et 2) est le plus abondant, avec sept exemplaires qui correspondent tous à la variante tardive (cf. *supra*). Ensuite, deux marmites H. 183 (n^{os} 3 et 4), non engobées, proviennent de Byzacène. Ces exemplaires appartiennent à la variante tardive, datée de la seconde moitié du III^e et du IV^e s. (Bonifay 2004, p. 229). De plus, deux plats à cuire H. 181 apparaissent avec des exemplaires des variantes C (n^o 5) et D (n^o 6), respectivement produites entre la fin du II^e et le début du IV^e et durant la seconde moitié du IV^e et la première moitié du V^e s. (*ibid.*, p. 214). Enfin, les couvercles sont présents en nombre presque équivalent à celui des vases à feu. Ils sont essentiellement représentés par le type H. 196 (n^{os} 7 et 8), dont dix exemplaires ont été reconnus. En outre, trois individus correspondent au type H. 195 (n^{os} 9 et 10) qui constitue la contrepartie non engobée du type H. 182 (Hayes 1972, p. 208). Il s'agit d'une forme produite en Tunisie septentrionale en « culinaire C/A » (Bonifay 2004, p. 225), semble-t-il essentiellement durant la fin du IV^e et la première moitié du V^e s. (*ibid.*, p. 227).

• Les autres communes importées

Une cruche équipée d'un col haut et étroit et d'une paroi mince finement cannelée (Fig. 18, n^o 1) correspond à une production orientale. La pâte est dure et sonore, de couleur orange foncé à brune, contenant de fines inclusions sableuses ainsi que des particules de mica, avec une surface brun cendré⁹.

De plus, un bord de marmite en céramique non tournée équipée de tenons de préhension (Fig. 18, n^o 2)

présente une pâte de couleur gris foncé, sableuse, comprenant notamment des inclusions grossières de quartz. Les surfaces sont micacées et présentent des traces de lissage ; la surface externe est noircie. Il s'agit vraisemblablement d'une production de Sicile, de Sardaigne ou de Pantelleria (Pasqualini, Tréglià 2003, p. 8 et fig. 3, n^{os} 11 à 13).

• Les communes régionales

Parmi les productions régionales, la céramique dite « Commune Oxydante Micacée » (Meffre, Raynaud 1993a) est la plus abondante, avec 15 % des céramiques communes. Il s'agit d'une céramique culinaire à pâte siliceuse cuite en mode A, vraisemblablement produite dans la moyenne vallée du Rhône (*ibid.*, p. 367 ; Bonnet 2002, p. 340-341). Le répertoire de ces productions comprend tout d'abord deux urnes à bord mince déversé du type COM-O-M A4 (Fig. 19, n^{os} 1 et 2). Cette forme est attestée entre la fin du II^e et la seconde moitié du IV^e s. (*ibid.*, p. 341). Les marmites apparaissent avec un individu équipé d'un bord en bourrelet et dont le col est souligné par un ressaut (Fig. 19, n^o 3), qui doit peut-être être rapproché du type COM-O-M B2, attesté durant les III^e et IV^e s. (Meffre, Raynaud 1993a, p. 368). Une autre marmite à marli horizontal et panse carénée dans sa partie inférieure (Fig. 19, n^o 4) ne semble pas avoir été signalée jusqu'à présent dans cette catégorie. Les plats sont également représentés par deux exemplaires. Le premier, à bord simple, appartient au type C1 (n^o 5). Le second est équipé d'une lèvre déversée à gorge interne (n^o 6). On trouve enfin un mortier à collerette correspondant au type COM-O-M D1 (Fig. 19, n^o 7), daté du IV^e et du début du V^e s. (*ibid.*, p. 369), et un couvercle à bord épaissi (n^o 8).

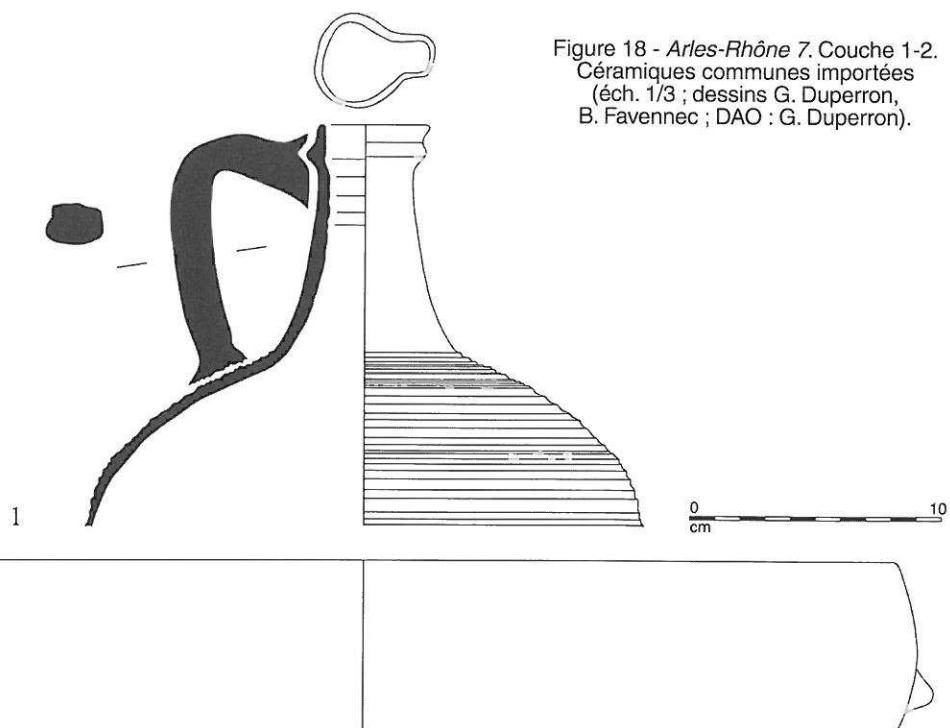


Figure 18 - Arles-Rhône 7. Couche 1-2.
Céramiques communes importées
(éch. 1/3 ; dessins G. Duperron,
B. Favennec ; DAO : G. Duperron).

9 Cet objet a été identifié comme une production des ateliers de Beyrouth par P. Reynolds que nous remercions pour son aide.

Les céramiques à pâte kaolinique, produites en divers secteurs de la moyenne vallée du Rhône (vallée de la Drôme, Uzège, région de Bollène, etc : Meffre, Raynaud 1993b, p. 488), représentent dans ce contexte 8 % des céramiques communes. Elles apparaissent tout d'abord avec une urne à bord en amande du type KAOL A2 (Fig. 20, n° 1), largement attesté entre la fin du II^e et le IV^e s. (Bonnet 2002, p. 326), ainsi qu'avec une urne à bord en crochet de type indéterminé (Fig. 20, n° 2). Un col de bouilloire du type KAOL F1 (n° 3) et un couvercle à bord simple parfaitement conservé (n° 4) complètent le répertoire de cette catégorie.

Ensuite, une céramique allobroge à fond marqué est présente dans ce contexte. L'estampille est mal conser-

vée. On peut toutefois lire : *SEDVLVS F(ecit)* (Fig. 20, n° 5)¹⁰. Une attestation de ce potier est connue à Champagne-en-Valromey (Ain : Dangréaux 2001, p. 149) et trois autres à Briord (Ain), dont une mentionnant *SEDVLVS F(ecit)* (Cantin *et al.* 2009, p. 328). Cette céramique, produite entre la fin du II^e et le milieu du IV^e s. (*ibid.*, p. 289), est « surtout diffusée à l'intérieur et sur les marges de la cité de Vienne » (*ibid.*, p. 289). Toutefois, quelques exemplaires sont signalés en Gaule méridionale, notamment dans la basse vallée du Rhône (Dangréaux 2001, p. 150-155 et fig. 2 ; Marty 2004, p. 106).

De plus, les céramiques à pisolithes, produites dans la région de Nîmes (Raynaud, Élie 2006, p. 296), apparais-

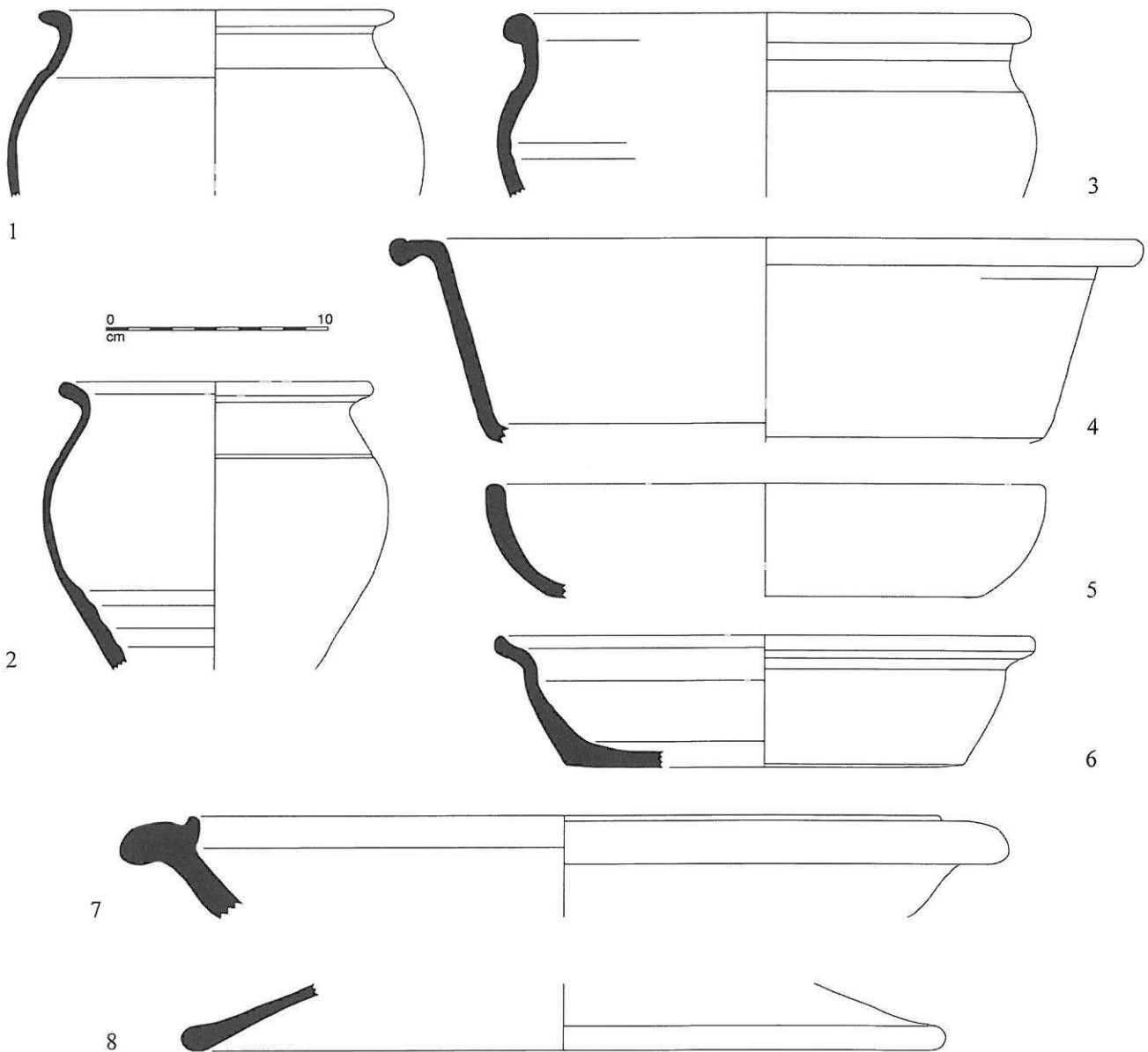


Figure 19 - Arles-Rhône 7. Couche 1-2. Céramique culinaire "Commune Oxydante Micacée" (éch. 1/3 ; dessins S. Corbeel, A. Doniga, N. Puig ; DAO : G. Duperron).

10 Pour la représentation de cette estampille, nous avons suivi la norme adoptée dans la dernière étude en date sur ces productions (Cantin *et al.* 2009, p. 324), consistant à noircir les reliefs, afin de faciliter la lecture.

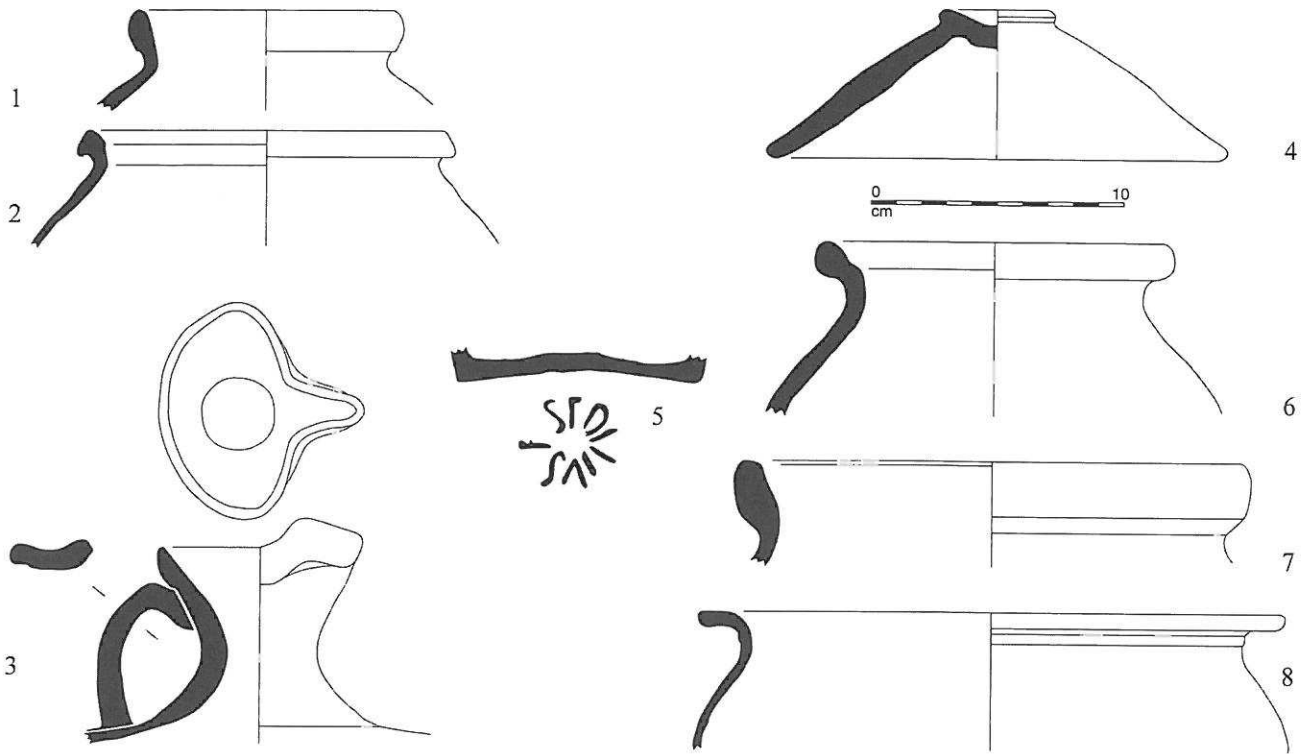


Figure 20 - Arles-Rhône 7. Couche 1-2.
Céramique culinaire régionale kaolinique (1-4), allobroge (5), à pisolithes (6-7), sableuse oxydante (8)
(éch. 1/3 ; dessins F. Bigot, S. Corbeel, A. Doniga, G. Duperron, J.-B. Leuret ; dao G. Duperron).

sent avec deux individus (soit 4 % des communes). Il s'agit d'une urne A16 cuite en mode A (Fig. 20, n° 6) et d'une probable marmite B5b cuite en mode B, représentée par un fragment de bord mal conservé (n° 7). Ces deux formes appartiennent à la première phase de la production, qui débute vers 350-360 (*ibid.*, p. 316-319).

Enfin, il est plus difficile de localiser précisément l'origine d'autres productions à pâte sableuse cuite en mode A. Une grande urne à bord à marli (Fig. 20, n° 8) est peut-être à rapprocher du type SABL-OR A6 (Raynaud 1993, p. 549). Elle possède une pâte contenant de très nombreuses inclusions blanches et de quartz de gran-

des dimensions. Deux autres bords d'urnes, mal conservés, appartiennent sans doute également à des productions régionales, mais il est impossible d'en préciser la typologie.

Les céramiques à pâte calcaire cuite en mode A constituent 15 % des céramiques communes. On note tout d'abord la présence de trois cols de cruche à bord épaissi déversé (Fig. 21, n°s 1 et 2). De plus, un fond semble appartenir à une amphorette. Trois mortiers complètent le répertoire (n° 3). Enfin, un gobelet caréné à bord épaissi (n° 4) correspond peut-être à un vase votif (?) (Py 1993, p. 232).

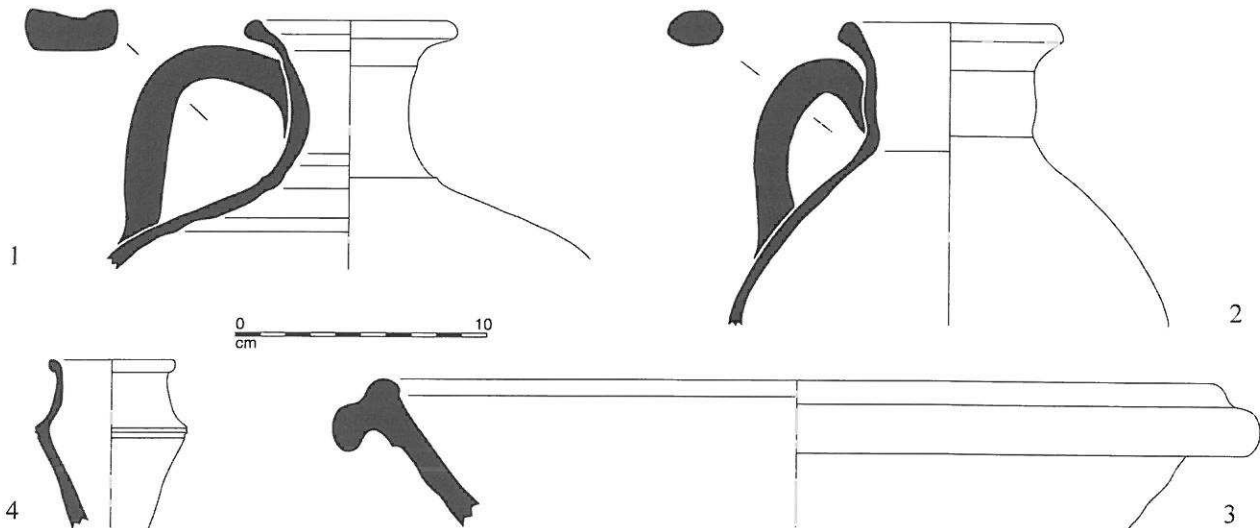


Figure 21 - Arles-Rhône 7. Couche 1-2. Céramique commune à pâte claire
(éch. 1/3 ; dessins S. Corbeel, A. Doniga, B. Favennec ; dao G. Duperron).

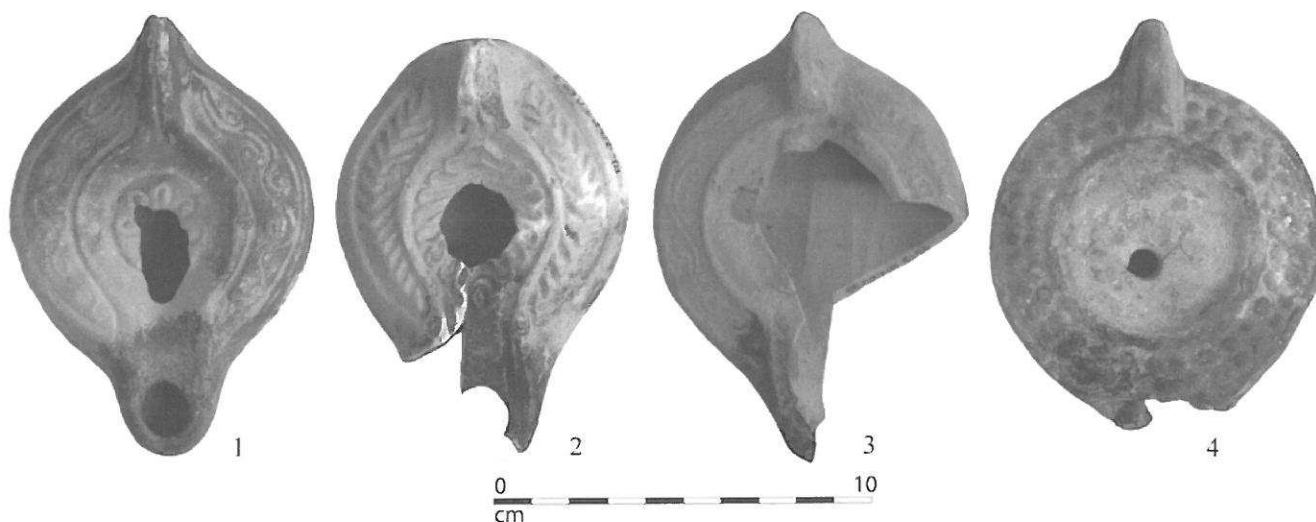


Figure 22 - Arles-Rhône 7. Couche 1-2. Lampes à huile (éch. 1/2 ; clichés N. Puig.).

4. Les lampes à huile

Ce dépotoir a livré six lampes à huile, généralement bien conservées, qui portent toutes des traces d'utilisation. Quatre d'entre elles correspondent à des productions en sigillée africaine¹¹. La première correspond au type *Atlante* VIII B (Fig. 22, n° 1) dont le bandeau est décoré de rinceaux en relief. Cet exemplaire comporte une anse forcée, ce qui est caractéristique des exemplaires de la seconde moitié du IV^e s. (Bonifay 2004, p. 358). La production de ce type est attestée sur l'atelier de Henchir es-Srira, en Tunisie centrale (*ibid.*, p. 358). Une autre lampe appartient au type *Atlante* VIII C1c (n° 2) (*ibid.*, fig. 205 n° 2) qui se distingue par un bandeau plat atrophié décoré de palmes et une coquille au centre du disque. Sa chronologie reste incertaine, mais la plupart des attestations semblent renvoyer à la première moitié du V^e s. (*ibid.*, p. 366). Des objets de ce type sont produits aussi bien en Byzacène qu'en Zeugitane. On observe toutefois que la pâte de cette lampe, très fine, est assez comparable à celle des sigillées africaines C. Elle pourrait par conséquent provenir de Tunisie centrale. De plus, un petit fragment de bandeau décoré de palmettes semble appartenir à une lampe *Atlante* VIIIA. Enfin, un exemplaire partiellement conservé correspond au type *Atlante* VI (n° 3), caractérisé par un bandeau plat décoré de rinceaux en faible relief. Cette forme, assez rare au nord de la Méditerranée, est datée du IV^e s. (*ibid.*, p. 357). Elle est produite, au moins en partie, sur l'atelier de Djilma/Henchir el-Guella, en Byzacène centro-méridionale (*ibid.*, p. 357).

D'autre part, deux lampes à huile – dont une presque complète (Fig. 22, n° 4) – présentent une pâte sableuse assez grossière, de couleur grise, dépourvue d'engobe. Leur bandeau est décoré de deux rangées de globules tandis que le disque est dépourvu de décors. Des objets assez comparables sont connus à Lyon à la fin de l'Antiquité, notamment sur le site de l'îlot Tramassac, où on signale la présence, dans un contexte du V^e s., d'une « production à pâte grise, certainement régionale, de lampes à huile au disque orné de motifs géométriques »

(Ayala 1994, p. 88 et fig. 73, n° 33). Des exemplaires appartenant à la même production, mais présentant des décors différents, ont été mis au jour sur les sites de l'îlot Clément V dans un contexte de la première moitié du V^e s. (Ayala 1998, fig. 31, n°s 163 et 164) et de la place des Célestins dans un ensemble du VI^e s. (Horry 2000, p. 4 et fig. 3, n° 15). Ainsi, la présence régulière de ces lampes sur les sites lyonnais des V^e et VI^e s. permet d'envisager leur production dans cette région, même si aucun atelier de cette époque n'y est encore connu. Le décor de globules que l'on observe sur nos exemplaires ne semble pas avoir été signalé jusqu'à présent. Il nous semble toutefois que ces deux lampes doivent être rattachées au groupe d'objet reconnu à Lyon. Ce type de décor paraît inspiré de celui de certaines productions africaines contemporaines, en particulier des lampes du type Deneauve VIII, sous-type 4 (Bonifay 2004, fig. 187 et p. 334) dont des dérivées en céramique commune sont produites en Afrique même durant les IV^e et V^e s. (*ibid.*, fig. 196 et p. 349).

5. Datation

La chronologie de ce dépotoir repose sur de nombreux éléments. Tout d'abord, la c. 1 du carré A20, sur l'extrémité avale de l'épave, a livré une dizaine de monnaies (étude en cours par Philippe Ferrando) qui correspondent aux émissions suivantes : Maxime le Grand (frappée à Arles en 380), Constance II (353-355), Julien I^{er} ou Julien II (360-363), Constance II (358-360), Constance II (frappée à Lyon, 353-360), Constance II (353-36) et Constantin (330-336) et Maximien (début du IV^e s.).

Le mobilier céramique livre des informations cohérentes puisqu'on a constaté qu'il comprend essentiellement des objets produits durant le IV^e s. C'est notamment le cas des amphores Africaine IIIA-B et Keay IB, ainsi que de la plupart des sigillées africaines et des lampes *Atlante* VI et VIII B. On a toutefois observé que certaines formes ne sont incontestablement pas antérieures à la fin du IV^e ou au début du V^e s., comme les amphores Afr. IIIC, « *spatheion* » et LRA 1A, ainsi que le plat H. 67B

11 Nous remercions vivement Michel Bonifay pour son aide précieuse pour l'identification des lampes africaines.

en sigillée africaine ou encore la lampe *Atlante* VIII C1. Il semble par conséquent que ce dépotoir est utilisé au moins jusqu'au début du V^e s. Cependant, on note que les principaux éléments caractéristiques du faciès céramique du deuxième quart du V^e s., très bien documenté à Marseille (Bonifay 1983 et 1986 ; période 1 ; Bonifay *et al.* 1998 : faciès A), ne sont pas présents dans ce contexte. Nous proposons par conséquent de dater ce dépotoir du IV^e et des premières décennies du V^e s.

IV. CONCLUSION

Cette première présentation des mobiliers en relation avec l'épave *Arles-Rhône 7* apporte donc de nombreuses informations nouvelles.

Tout d'abord, l'étude du mobilier situé sous l'épave revêt un intérêt chronologique majeur puisque celui-ci permet de dater désormais solidement le naufrage ou l'échouement d'*Arles-Rhône 7* au cours de la seconde moitié du III^e s. La découverte récente, en dégagant l'épave, d'une *spatha*, long glaive du III^e s., pourrait rattacher ce navire à des événements militaires. De fait, on peut se demander s'il n'a pas été coulé ou abandonné lors de la destruction du faubourg de Trinquette, soit autour des années 258-260 (Christol 2009, p. 107). En outre, on a constaté que ce lot de mobilier recèle des objets qui présentent un intérêt propre. Plus généralement, le faciès mobilier du III^e s. est encore assez peu documenté à Arles, en dépit de l'importance de cette période dans l'histoire de la ville. En particulier, l'évolution des échanges commerciaux dans le port à cette époque reste méconnue et il est certain que la poursuite de la fouille de ce niveau apportera des données importantes.

À cet égard, l'exploration du niveau qui scelle l'épave procure pour la première fois une riche documentation sur la composition des dépotoirs du Rhône après le Haut-Empire. On a tout d'abord constaté que le taux d'amphores est élevé (40 % du mobilier), ce qui reflète bien le caractère portuaire de ce dépotoir. Ce nombre important d'amphores permet d'appréhender les échanges dans le port durant le IV^e et le début du V^e s. On observe ainsi une nette domination des produits africains, parmi lesquels il semble que le vin est largement le plus abondant, bien que l'Afrique fournisse également de l'huile et des *salsamenta*, en quantité beaucoup moins importante. Des observations similaires ont été réalisées à Arles sur le site de l'Esplanade (Piton 2007, p. 288)

ainsi qu'à Lyon (cf. Lemaître *et al.*, dans ce volume). Les importations orientales sont également bien représentées dans ce contexte. Il s'agit de types d'amphores qui circulent très régulièrement sur l'axe rhodanien dès le III^e s., comme l'attestent clairement les données lyonnaises. Toutefois, les quantités échangées sont nettement plus faibles que celles des produits africains. Sans doute s'agit-il de produits d'une nature différente, en particulier pour l'Orient, de vins de luxe, comme l'indiquent certains textes (Lemaître 1998, p. 164 ; Pieri 2005, p. 173), tandis que les vins africains pourraient correspondre à des produits de qualité plus courante (Bonifay 2004, p. 488). De plus, quelques amphores vinaires du sud de l'Italie et de Sicile sont également présentes. La Lusitanie fournit l'essentiel des produits à base de poisson, tandis que l'huile de Bétique est faiblement représentée, conformément aux observations réalisées sur les contextes urbains du IV^e s. (Piton 1998, p. 111-112 ; Piton 2007, p. 288).

D'autre part, on a observé que toute la vaisselle a été utilisée, ce qui est particulièrement clair pour les vases culinaires qui portent tous des traces de feu. De la même façon, toutes les lampes à huile ont le bec brûlé. Par conséquent, ce dépotoir est également urbain puisqu'il a été à l'évidence utilisé par les habitants de la ville pour évacuer leurs déchets. La composition de la vaisselle témoigne d'un faciès très largement ouvert au grand commerce. Les importations africaines sont particulièrement abondantes, autant pour la vaisselle fine que pour la vaisselle culinaire. D'autre part, la sigillée Luisante importée de Savoie est également très bien représentée, comme on l'a déjà observé sur les sites urbains (Congès, Leguilloux 1991, p. 212 ; Richarté, Glibert 2008, p. 753-755), ce qui témoigne du dynamisme du commerce rhodanien à cette époque. En revanche, les productions régionales de sigillée claire B et de DS.P. sont peu nombreuses, ce qui correspond bien à un faciès portuaire, où l'essentiel de la vaisselle est importée.

Par conséquent, l'étude de ce mobilier souligne l'intensité des échanges commerciaux dans le port d'Arles durant le IV^e et le début du V^e s. La poursuite de la fouille de ce dépotoir, menée en parallèle avec l'étude du navire, permettra de disposer d'un échantillon plus important. Il contribuera à accroître nos connaissances sur la culture matérielle du IV^e s., sur laquelle la documentation reste encore limitée en Gaule méridionale, et permettra d'appréhender encore plus précisément le commerce arlésien pendant l'Antiquité tardive.



BIBLIOGRAPHIE

- Arthur 1989 : ARTHUR (P.), Some observations on the economy of Bruttium under the later Roman Empire, *JRA*, 2, 1989, p. 133-142.
- Ayala 1994 : AYALA (G.), La céramique gallo-romaine, dans ARLAUD (C.) *et al.*, *Lyon Saint-Jean. Les fouilles de l'îlot Tramassac*, DARA, 10, Lyon, 1994, p. 79-92.
- Ayala 1998 : AYALA (G.), Lyon Saint-Jean : évolution d'un mobilier céramique au cours de l'Antiquité tardive, *RAE*, 49, 1998, p. 207-247.
- Barberan 1998 : BARBERAN (S.), Évolution des importations d'amphores en Languedoc oriental. Première approche fondée sur les données récentes issues du site de La Ramière (Roquemaure, Gard), *SFECAG, Actes du Congrès d'Istres*, 1998, p. 69-83.
- Bernal Casasola 1998 : BERNAL CASASOLA (D.), *Los Matagallares (Salobrena, Granada). Un centro romano de producción alfarera en el siglo III d. C.*, Ayuntamiento de Salobrena, 1998.
- Bernal Casasola 2000 : BERNAL CASASOLA (D.), La producción de ánforas en la Bética en el s. III y durante el bajo imperio romano, dans *Congreso internacional Ex Baetica Amphorae, vol. I. Conservas, aceite y vino de la Bética en el Imperio Romano. Sevilla - Ecija, 17 al 20 de diciembre de 1998*, Ecija, 2000, p. 239-372.

- Bonifay 2004** : BONIFAY (M.), *Études sur la céramique romaine tardive d'Afrique*, Oxford, 2004 (BAR IS 1301).
- Bonifay et al. 1998** : BONIFAY (M.), CARRE (M.-B.), RIGOIR (Y.) dir., *Fouilles à Marseille, Les mobiliers (I^{er}-VII^e s. ap. J.-C.)*, Paris, 1998 (Études Massaliètes 5).
- Bonnet 2002** : BONNET (C.), avec la coll. de BATIGNE VALLET (C.), Céramiques culinaires de la fin du II^e s. au milieu du V^e s. ap. J.-C. de la plaine valentinoise au Tricastin d'après le mobilier issu des fouilles du TGV Méditerranée, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 35, 2002, p. 321-370.
- Bussière 2000** : BUSSIERE (J.), *Lampes antiques d'Algérie*, Éd. M. Mergoil, Montagnac, 2000 (Monogr. Instrumentum, 16).
- Cantin et al. 2009** : CANTIN (N.), LAROCHE (C.), LEBLANC (O.), avec la coll. SCHMITT (A.), SERRALONGUE (J.), Recherche pluridisciplinaire récente sur les aires de production de la céramique allobroge (milieu II^e s. - début IV^e s. ap. J.-C.), *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 42, 2009, p. 289-341.
- Christol 2009** : CHRISTOL (M.), Neptune : Étude épigraphique, dans LONG (L.), PICARD (P.), *César, le Rhône pour mémoire*, catalogue de l'exposition du MDA, Actes Sud, 2009, p. 104-110.
- Congès, Leguilloux 1991** : CONGÈS (G.), LEGUILLOUX (M.), Un dépotoir de l'Antiquité tardive dans le quartier de l'Esplanade à Arles, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 24, 1991, p. 201-234.
- Dangréaux, Desbat 1987-1988** : DANGRÉAUX (B.), DESBAT (A.), Les amphores du dépotoir flavien du Bas-de-Loyasse à Lyon, *Gallia*, 45, 1987-1988, p. 115-153.
- Dangréaux 2001** : DANGRÉAUX (B.), Production et diffusion de la céramique « allobroge » : état de la question, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 34, 2001, p. 139-155.
- Deneauve 1969** : DENEAUVE (J.), *Lampes de Carthage*, Paris, 1969.
- Desbat 2002** : DESBAT (A.), L'atelier de sigillée claire B de Saint Peray, Grimpeloup (Ardèche), *SFECAG, Actes du Congrès de Bayeux*, 2002, p. 387-400.
- Empereur 1998** : EMPEREUR (J.-Y.), Les amphores complètes du Musée d'Alexandrie : importations et productions locales, *BCH*, suppl. 33, p. 393-399.
- Étienne, Mayet 2002** : ÉTIENNE (R.), MAYET (F.), *Salaisons et sauces de poisson hispaniques (Trois clés pour l'économie de l'Hispanie romaine, II)*, Paris, 2002.
- Hayes 1972** : HAYES (J. W.), *Late Roman Pottery*, Londres, 1972.
- Hayes 1983** : HAYES (J. W.), *The Villa Dionysos Excavations, Knossos : The Pottery*, Annu. British School Athens, 78, 1983, p. 97-169.
- Horry 2000** : HORRY (A.), Lyon-Presqu'île : contribution à l'étude des céramiques du Haut Moyen Age, *Archéologie du Midi Médiéval*, 18, 2000, p. 1-26.
- Keay 1984** : KEAY (S. J.), *Late Roman Amphorae in the Western Mediterranean. A typology and economic study : the Catalan evidence*, Oxford, 1984 (BAR IS 196).
- Laubenheimer 1985** : LAUBENHEIMER (F.), *La production des amphores en Gaule narbonnaise*, Paris, 1985.
- Laubenheimer 2001** : LAUBENHEIMER (F.) dir., *20 ans de recherches à Sallèles d'Aude*, PUFC, 2001, p. 33-50.
- Laubenheimer, Schmitt 2009** : LAUBENHEIMER (F.), SCHMITT (A.), *Amphores vinaires de Narbonnaise. Production et grand commerce*, Lyon, 2009 (TMO, 51).
- Lemaître 1997** : LEMAÎTRE (S.), L'amphore de type Agora F65/66, dite « monoansée ». Essai de synthèse à partir d'exemplaires lyonnais, *SFECAG, Actes du Congrès du Mans*, 1997, p. 311-319.
- Lemaître 1998** : LEMAÎTRE (S.), Note sur les importations de vins de Méditerranée orientale à Lyon sous le Haut Empire, dans COMAS (M.), PADROS (P.) éd., *El Vi a l'Antiguitat. Economia, Produccio i Comerç al Mediterrani occidental*, Badalona, 1998, p. 163-167.
- Lemaître 2000** : LEMAÎTRE (S.), Les importations d'amphores de Méditerranée orientale à Lyon au III^e siècle, *RCRF Acta*, XXI, 2000, p. 467-476.
- Lemaître, Bonnet 2000** : LEMAÎTRE (S.), BONNET (C.), Des amphores de type Matagallares I importées à Lyon ?, dans *Congreso Internacional Ex Baetica Amphorae*, vol. III, 2000, p. 817-824.
- Long 1994** : LONG (L.), Prospections et sondages archéologiques dans le Rhône, à Arles et ses environs, dans *Histoire du Rhône en Pays d'Arles : actes du colloque du 7 novembre 1992*, Groupe archéologique arlésien, Arles, 1994, p. 45-71.
- Long 1998** : LONG (L.), Inventaire des amphores du Rhône à Arles : un aspect des échanges à l'époque impériale, *SFECAG, Actes du Congrès d'Istres*, p. 85-95.
- Long 2000** : LONG (L.), Émergence d'un patrimoine archéologique exceptionnel dans le lit du Rhône, à Arles, dans BONNAMOUR (L.) dir., *Archéologie des fleuves et des rivières*, Errance, Paris 2000, p. 179-182.
- Long 2008** : LONG (L.), « Duplex Arelas », fluviale et maritime, dans *Archéologie et environnement dans la Méditerranée antique*, École pratique des Hautes Études, Sciences Historiques et Philologiques, III, Hautes Études du Monde gréco-romain, 42, DROZ, Actes du colloque de Paris en 2005, 2008, p.195-220.
- Long 2010** : LONG L., Commerce maritime et fluvial à Arles dans l'Antiquité, l'apport des fouilles de Camargue et du Rhône, *L'Archéo-Théma, Revue d'archéologie et d'histoire*, 6, janvier-février 2010, p. 13-18.
- Long, Piton, Djaoui 2006** : LONG (L.), PITON (J.), DJAOUI (D.), Le dépotoir d'Arles sous le Haut-Empire, Fouilles subaquatiques du Rhône, Gisement A (I^{er}-II^e siècle apr. J.-C.), *SFECAG, Actes du congrès de Pézenas*, 2006, p. 579-588.
- Long, Picard 2009** : LONG (L.), PICARD (P.), *César, le Rhône pour mémoire*, catalogue de l'exposition du MdAa, Actes Sud, 2009, 396 p.
- Manacorda 1977** : MANACORDA (D.), Le anfore, dans *Ostia IV*, p. 117-285.
- Martin-Kilcher 1994** : MARTIN-KILCHER (S.), *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst 2. Die Amphoren für Wein, Fischsauce, Südfrüchte (Gruppen 2-24)*, Augst, 1994 (Forschungen in Augst 7,2.)
- Marty 2004** : MARTY (F.), La vaisselle de cuisson du port antique de Fos (Bouches-du-Rhône), *SFECAG, Actes du Congrès de Vallauris*, 2004, p. 97-128.
- Meffre, Raynaud 1993a** : MEFFRE (J.-C.), RAYNAUD (C.), Céramique commune oxydante micacée, dans PY (M.) dir., *Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord-occidentale*, Lattes, 1993 (Lattara, 6), p. 367-369.
- Meffre, Raynaud 1993b** : MEFFRE (J.-C.), RAYNAUD (C.), Céramique commune kaolinique, dans PY (M.) dir., *Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord-occidentale*, Lattes, 1993 (Lattara, 6), p. 488-499.

- Panella 2001** : PANELLA (C.), Le anfore di età imperiale del Mediterraneo occidentale, dans LEVÉQUE (J.-P.) et MOREL (J.-P.) dir., *Céramiques hellénistiques et romaines*, III, PUFC, 2001, p. 177-275.
- Pasqualini, Tréglià 2003** : PASQUALINI (M.), TREGLIA (J.-C.), La céramique commune du gisement sous-marin de l'anse Gerbal, Port-Vendres (66), *Archéologie du Midi Médiéval*, 21, 2003, p. 3-32.
- Pernon 1990** : PERNON (J. et C.), *Les potiers de Portout. Productions, activités et cadre de vie d'un atelier au V^e siècle après J.-C en Savoie*, CNRS, Paris, 1990 (RAN, Suppl. 20).
- Pieri 2005** : PIERI (D.), *Le commerce oriental à l'époque byzantine (V^e – VII^e siècles). Le témoignage des amphores en Gaule*, Beyrouth, 2005.
- Piton 1998** : PITON (J.), Contexte amphorique du début du V^e siècle à Arles (Bouches-du-Rhône), *SFECAG, Actes du Congrès d'Istres*, 1998, p. 107-115.
- Piton 2007** : PITON (J.), Fouilles de l'Esplanade, Arles : nouvelles observations sur les contextes amphoriques (milieu du IV^e s. – troisième quart du IV^e s.), dans BONIFAY (M.), TREGLIA (J.-C.) éd., *LRCW 2. Late Roman Coarse Wares, Cooking Wares and Amphorae in the Mediterranean. Archaeology and archaeometry*, Oxford, 2007 (BAR IS 1662-1), p. 287-289.
- Py 1993** : PY (M.), Céramique à pâte claire récente, dans PY (M.) dir., *Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord-occidentale*, Lattes, 1993 (Lattara, 6), p. 222-243.
- Raynaud 1990** : RAYNAUD (C.), *Le village gallo-romain et médiéval de Lunel-Viel (Hérault). La fouille du quartier ouest (1981-1983)*, Besançon, 1990.
- Raynaud 1993** : RAYNAUD (C.), Céramique commune sableuse oxydante ou réductrice du Languedoc oriental, dans PY (M.) dir., *Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord-occidentale*, Lattes, 1993 (Lattara, 6), p. 548-553.
- Raynaud 2007** : RAYNAUD (C.) dir., *Archéologie d'un village languedocien. Lunel-Viel (Hérault) du I^{er} au XVIII^e siècle*, Lattes, 2007 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 22).
- Raynaud, Élie 2006** : RAYNAUD (C.), ÉLIE (M.), La céramique commune à pisolithes. Typologie, chronologie et diffusion (IV^e – VI^e s. ap. J.-C.), dans MAUNÉ (S.), GENIN (M.) dir., *Du Rhône aux Pyrénées : aspects de la vie matérielle en Gaule narbonnaise (fin du I^{er} s. av. J.-C. – VI^e s. ap. J.-C.)*, Éd. Monique Mergoïl, Montagnac, 2006 (Archéologie et histoire romaine, 15), p. 287-326.
- Richarté, Glibert 2008** : RICHARTÉ (C.), GLIBERT (V.), Un dépotoir de la deuxième moitié du V^e siècle dans le théâtre antique d'Arles (Bouches-du-Rhône) : note préliminaire, *SFECAG, Actes du Congrès de l'Escalade-Empuries*, 2008, p. 753-760.
- Sabrie 1991** : SABRIE (R. et M.), Les céramiques importées, dans SOLIER (Y.) éd., *La basilique paléochrétienne du Clos de la Lombarde à Narbonne. Cadre archéologique, vestiges et mobiliers*, CNRS, Paris (RAN, Suppl. 23), 1991, p. 215-234.
- Silvino 2007** : SILVINO (T.), Lyon. La fouille du Parc Saint-Georges : le mobilier céramique de l'Antiquité tardive, *Revue Archéologique de l'Est*, 56, 2007, p. 187-230.
- Stone 2009** : STONE (D. L.), Supplying Rome and the empire : the distribution of stamped amphoras from Byzacena, dans HUMPHREY (J. H.) éd., *Studies on Roman pottery of the provinces of Africa Proconsularis and Byzacena (Tunisia). Hommage à Michel Bonifay*, Portsmouth, 2009 (JRA, Suppl. 76), p. 127-149.



DISCUSSION

Président de séance : Armand DESBAT

David DJAOUI : Juste une question sur la densité – j'ai raté le début de la communication mais peut-être l'avez-vous dit – je suis juste étonné en ce qui concerne les quantités. Avec Luc, quand on faisait des sondages de 2 x 2 m, on arrivait à un NMI de 1500 et là on est avec quelque chose de très différent. D'autre part, j'aurais voulu savoir si tu avais pu vraiment pu descendre profondément et des éléments du dépotoir flavien apparaissent ?

Luc LONG : Les sondages ont été abandonnés autour de 2 m de profondeur car il aurait fallu les élargir beaucoup plus pour des raisons de sécurité et éviter d'être dans un tunnel vertical, un puits dangereux. Donc on s'est arrêté à 2 m ; ce qui laisse penser qu'on est encore dans le III^e s. apr. J.-C. et que si ce dépotoir couvre bien celui du Haut-Empire, il y a encore 1 m ou 2 au moins, j'imagine, de sédiments à enlever. Pour répondre à la première question, je dirais que le site est plus aéré ; il y a un NMI moins important que dans le gisement A parce que on a affaire à des carrés de fouille remplis de céramiques et d'amphores mais aussi à beaucoup de remblais et de gravats – je vous parlais de placages de marbre, de fragments d'enduits peints, de clouterie de charpente – qui occupent en priorité le volume de l'espace. Mais ce ne sont que de petits sondages par rapport à ce qu'on a pu faire en 20 ans sur le gisement A du I^{er} s. apr. J.-C.

David DJAOUI : Ce que j'ai remarqué aussi depuis une dizaine d'années, c'est que soit on tombe sur un dépotoir flavien qui va jusqu'à 120-140, soit on tombe sur des niveaux de la fin du IV^e – début du V^e s. ; j'ai l'impression qu'il y a une lacune au III^e s. Ou peut-être n'a-t-on pas sondé au bon endroit ; peut-être que les amphores qui ont été récupérées ne donnent pas une idée précise de la chronologie. J'avais imaginé en fait qu'il y avait à un moment donné une gestion différente des déchets au III^e s. qui pouvait expliquer cette lacune. C'est vrai que quand on compare – là je parle sous le contrôle de Jean Piton – avec le cimetière de Trinquetaille au bord des berges, on a un faciès qui correspond totalement avec cette lacune, c'est-à-dire milieu I^{er} s. – III^e s., avec toutes les formes de sigillées claires B. Je ne sais pas si jusqu'à présent tu as pu faire d'autres sondages avec une chronologie dans le III^e s. ou pas du tout ?

Luc LONG : Non, le problème c'est qu'on a surtout travaillé en stratigraphie sur cette zone-là, le reste, c'est de la prospection de surface qui est marquée par du matériel fin IV^e s. – début V^e s. Dans la fouille, on s'arrête dans le sédiment au milieu du III^e s. Mais qu'est-ce qui se passe-t-il avant les destructions des invasions ? Je ne sais pas ; c'est peut-être ce qu'on va découvrir cette année. En tout cas, je l'espère.

Jean PITON : Je suis d'accord avec Luc, les berges du Rhône sont l'endroit où on a le moins fouillé ; on connaît plus de 150 sites terrestres fouillés à Trinquetaille ; donc les niveaux d'incendie, on les connaît très bien. Les traces d'occupations du V^e s. il y en a, mais peu ; pour une fois, on vient d'en trouver une du VI^e s. mais cela représente vraiment un petit espace. Dans les fouilles, on ne retrouve pratiquement pas de céramiques du IV^e et du V^e s. ; ce quartier n'est plus urbanisé à cette époque. Ce qui se passe au bord du Rhône, on le connaît moins ; en revanche, les fouilles de l'Inrap qui ont eu lieu récemment en bordure du Rhône se sont arrêtées sur les couches d'incendie datées du III^e s. et on retrouve le même phénomène de pillage : dans des bâtiments interprétés comme des docks, des dolia ont été récupérés, un seul a été conservé parce qu'il était déjà cassé mais il n'y a pas de trace d'habitat des IV^e et V^e s.

Luc LONG : Je suis d'accord mais pour remettre dans le contexte, peut-être qu'il n'y a pas un grand nombre d'individus dans ce quartier par rapport à ce qu'on peut trouver au I^{er} s. mais je vous rappelle qu'on est à plus d'un kilomètre du centre ville ; on est loin de la cité où devaient se concentrer les activités d'un grand port. C'est déjà bien de trouver autant à une distance aussi éloignée du cœur de la cité pour ces périodes. Je pense qu'il faut en tenir compte.

Fanette LAUBENHEIMER : Je voudrais revenir un instant sur les amphores gauloises. La présence de Gauloise 4 au IV^e s., tout à fait d'accord mais ce qui me surprend, c'est l'amphore dessinée sur la gauche qui ne correspond pas à des amphores gauloises connues ; il y a une vague ressemblance non pas avec des marseillaises mais avec des Gauloise 12 de Normandie, ce qui est vraiment très curieux ; il manquerait des sillons sur le plat de la lèvre, je crois, mais pour moi c'est quelque chose de totalement inconnu.

Guillaume DUPERRON : Apparemment c'est vraiment une pâte gauloise.

Fanette LAUBENHEIMER : Mais pourquoi pas !

Véronique BLANC-BIJON : Je m'occupe généralement de mosaïques et pas de céramiques et je suis extrêmement satisfaite d'entendre parler de datation IV^e voire début du V^e s. du côté de Trinquetaille parce qu'il y a deux sites qui m'intéressent particulièrement : un pavement qui est actuellement exposé, qui est l'Orphée de Trinquetaille qu'il est extrêmement difficile de dater avant le IV^e s. et la phase finale du site de Brossolette qui est totalement inédite pour l'instant et qui présente un pavement lui aussi absolument tardif ; donc je crois à de l'architecture, de l'habitat au IV^e s. du côté de Trinquetaille.

Stefanie MARTIN-KILCHER : Vous avez montré le plan du secteur 5 avec les restes de statues ; avez-vous un niveau spécifique où ces fragments ont été trouvés et des restes de bâtiments qui auraient été démantelés et jetés avec ces restes de statues.

Luc LONG : Tout le mobilier provenant du secteur 5 mais aussi du secteur 6 sont des éléments datés, en ce qui concerne l'architecture et la sculpture – je m'appuie sur les conclusions des spécialistes – de l'époque proto-augustéenne jusqu'au III^e s. Il est possible que tous ces éléments aient été détruits en même temps même s'ils ont 4 ou 5 siècles de différence entre les uns et les autres.

Stefanie MARTIN-KILCHER : Ma question concernait surtout la date de rejet dans le Rhône, pas leur date de création ?

Luc LONG : Je n'en sais trop rien mais cette couche d'objets apparaît aussitôt qu'on a démonté les pierres de lest des XVII^e et XVIII^e s. Vraisemblablement il n'y a pas eu d'occupation après la fin de l'Antiquité dans ce secteur. On ne peut pas reconstituer un édifice parce que ce sont des objets disparates exceptée une statue de Neptune dont la plinthe et la dédicace font mention des *lenunclarii* et pas loin l'autel qui se rapporte à la même corporation ; ce bateau appartenait aussi aux bateaux de cette corporation. On peut imaginer qu'il y avait là un collège qui aurait été détruit et dont deux éléments s'y rattachent. Pour le reste, il s'agit d'éléments disparates appartenant à des monuments qui, peu importe s'ils ont été construits entre l'époque augustéenne et le III^e s., ont tous été détruits en même temps et qu'on a cannibalisés, réutilisés pour reboucher les brèches que le Rhône pouvait occasionner à partir du IV^e s. En tout cas, c'est mon hypothèse ; elle est difficile à prouver. Pourtant, c'est celle à laquelle je crois le plus.

Albert RIBERA : Quelques-uns des fragments d'amphores présentés me rappellent des productions ébusitaines des VI^e-VII^e s., la Key 72, peut-être.

Guillaume DUPERRON : Il s'agit d'une amphore à pâte calcaire assez fine, dans des tons rouges clairs.

Albert RIBERA : Ces amphores sont typiques dans le bassin espagnol de la Méditerranée à la fin du VI^e s.-VII^e s.

Luc LONG : Le matériel étant dans les réserves du Musée, on peut trouver un moment pour te le montrer.

Philippe MELLINAND : Pour répondre à plusieurs interrogations, des sondages ont été menés juste à l'aplomb du site dont Luc et Guillaume vous ont parlé et puis récemment de l'autre côté de l'avenue de Camargue ; sur le premier, les niveaux post III^e s., donc IV^e, V^e et VI^e s., et ponctuellement début du VII^e s., sont présents mais de façon très arasée soit par des débordements du Rhône, soit par des terrassements modernes. Par contre, dans les sondages qui ont été réalisés il y a deux mois, au niveau de l'avenue de Camargue, à 100 m environ de votre dépotoir, il y a des niveaux construits, des murs, de la voirie, datés des IV^e-V^e-VI^e s., qui ont été vus, certes partiellement mais qui sont bien présents.

Armand DESBAT : Une remarque, j'ai été surpris de la faiblesse des sigillées claires B ?

Guillaume DUPERRON : Oui, il y en a très peu, seulement deux formes ont été identifiées.

Luc LONG : Pour terminer avec un détail d'architecture navale, à propos de l'épave Arles Rhône 7, qui est l'objet de notre recherche, on a retrouvé lors des prélèvements dans le bois, des vestiges calcaires de tarets qui est le ver marin qui dévore le bois des bateaux lorsqu'ils sont en mer ; on a donc affaire là à un navire fluvio-maritime qui a sans doute passé du temps dans l'embouchure du Rhône, peut-être au large des Saintes, ce qui me fait penser qu'on a peut-être un lien entre ce bateau et les éléments disparates trouvés juste à côté mentionnant la corporation des *lenunclarii* qui faisaient le lien par des bateaux fluvio-maritimes entre les ports de terre et les ports de mer.